

Lettres japonaises sur la civilisation en Europe comme produit du christianisme et la voie qu'elle suit actuellement

Figanière, Frederico Francisco de (1827-1908). Lettres japonaises sur la civilisation en Europe comme produit du christianisme et la voie qu'elle suit actuellement. 1875.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

LETTRES
JAPONNAISES

sur

LA CIVILISATION EN EUROPE
COMME PRODUIT DU CHRISTIANISME

ET LA

VOIE QU'ELLE SUIT ACTUELLEMENT



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

Libraire de la Société des Gens de Lettres

PALAIS-ROYAL, 17-19, GALERIE D'ORLÉANS



1774
88

LETTRES

3006

JAPONAISES

42

2 963

1685-75. — BOULOGNE (SEINE). — IMPRIMERIE JULES BOYER.

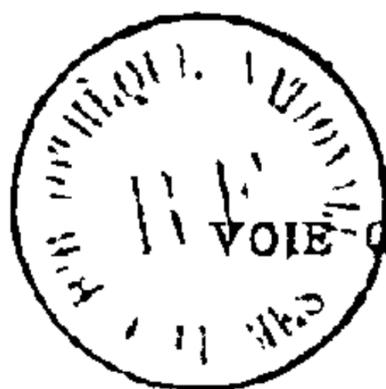
LETTRES
JAPONNAISÈS

sur

LA CIVILISATION EN EUROPE

COMME PRODUIT DU CHRISTIANISME

ET LA



VOIE QU'ELLE SUIT ACTUELLEMENT



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

—

1875

Tous droits réservés.

LETTRES
JAPONNAISES

LA CIVILISATION EN EUROPE
COMME PRODUIT DU CHRISTIANISME

VOIR DEHORS SUR ACHETEMENT



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

17, rue de la Harpe, Paris

1875
Paris, chez Dentu

AVIS AU LECTEUR

Sésimotto Q... K..., Japonais chrétien, élevé et établi en Europe depuis l'enfance, écrit à son ami Itakoura A... D..., résidant au Japon. Celui-ci est issu d'une des familles converties au christianisme par les pères jésuites, laquelle parvint à s'échapper lors des exécutions sanguinaires du xvii^e siècle, et à transmettre la foi, en cachette, à ses descendants. Itakoura s'était lié d'amitié avec Sésimotto pendant une courte visite que ce dernier fit dans son pays.

INDEX

	PAGES
AVIS	VII
LETTRE PREMIÈRE. — Motif de cette correspondance. — Ce que veut dire le « Monde marche ». — La thèse est posée.	1
LETTRE II. — Base des civilisations anciennes — l' <i>automatisme</i> . — Principe fondamental de la civilisation chrétienne — l' <i>individualité</i> . . .	7
LETTRE III. — Produit social du mouvement de l' <i>individualité</i> en Occident, à partir du XIII ^e siècle	18
LETTRE IV. — Écart de ce mouvement à partir du XV ^e siècle. — Cause principale; reprise des doctrines de la législation romaine.	28
LETTRE V. — Événements qui coïncidèrent avec cet écart. — L'unité religieuse rompue. . . .	37
LETTRE VI. — Réaction au XVIII ^e siècle. — Chute de l'absolutisme. — Recrudescence du mouvement unitaire païen. — Fausse représentation nationale	46

	PAGES
LETTRE VII. — Culte le plus suivi chez les chrétiens de l'époque contemporaine	61
LETTRE VIII. — L'assimilation et la démocratie, deux modalités du même mouvement social. — Les demi-dieux.	68
LETTRE IX. — Rôle de la vapeur; — de la télégra- phie-électrique; — des expositions universelles.	77
LETTRE X. — Progrès dans l'art du massacre. . .	83
LETTRE XI. — L'homme et le singe. — Le serf mo- derne. — La drague, le plus récent pas du progrès.	91
LETTRE XII. — L'école obligatoire et le socialisme.	101
LETTRE XIII. — La double nature de l'homme. — Le matérialisme	110
LETTRE XIV. — Les beaux-arts; — la littérature; — les écoles. — La tour de Babel	119
LETTRE XV. — Conclusion. — Philanthropie : à consulter, — les nègres, — les Indiens, — les coolies. — Propagande : le prêche, le nar- cotisme et le négoce	129

LETTRES JAPONAISES

LETTRE PREMIÈRE

Octobre 1874.

MON CHER ITAKOURA,

Tes dernières lettres ne ressemblent guère à celles que tu m'écrivis immédiatement après la Révolution. Tu étais alors rempli de joie, croyant voir la première lueur du grand jour qui allait naître pour notre chère patrie. Tu voyais déjà Notre-Seigneur Jésus-Christ avançant à grands pas pour planter la croix là où on se prosternait devant Amida et

Saxia. En tout cas, c'était aller un peu trop vite !

Maintenant tu sembles pris d'inquiétudes. Les récits que tu me fais de tes rapports avec plusieurs Européens me l'expliquent suffisamment. L'espoir que tu nourrissais, comme la sainte Vierge nourrissait son fils sans oser le nommer, lors de la fuite en Égypte, s'évanouit peu à peu, tandis que, d'un autre côté..., enfin tu sais ce que tu m'as écrit sans que je le répète. En terminant, tu me pries de te donner mon avis sur ce qui se passe chez nous, en vue de ce qui se fait *ici*; et tu ajoutes : « L'inoculation est un merveilleux procédé en agriculture; mais s'ensuit-il qu'elle donne d'aussi bons résultats en fait de science sociale ? Et quand même cela serait, encore faut-il savoir si l'écusson d'ente est adapté au sujet. » J'ajouterai, de ma part, *et constater surtout si celui-là jouit d'une bonne santé.*

Pour remplir la tâche que tu m'imposes, il ne me suffit pas de deux mots ; et fût-ce un autre que toi, elle me serait difficile. Mais grâce aux soins avec lesquels tu as été instruit par cet excellent Hollandais, M. Van N..., aux mains duquel ton père trouva moyen de te confier — malheur à lui si on l'eût découvert ! — tu comprendras ce que j'ai à dire sans m'obliger à trop de longueurs.

Quant à l'adaptation de la civilisation chrétienne à celle du Japon, ce qui, dans l'opinion de messieurs les Européens, serait « greffer franc sur sauvageon, » je ne te dirai rien ; tu en jugeras toi-même, lorsqu'il sera temps. Pour obtempérer à ton désir, je n'ai à me préoccuper que d'une seule chose, la santé de l'écusson d'ente.

« Le monde marche » est une phrase qu'on entend souvent ici, mise en vogue par un auteur français contemporain, qui en a fait le titre d'un de ses livres. Ce n'est pas nouveau,

•

et on pourrait s'arrêter longtemps devant ces trois mots sans être plus savant, sauf, en s'en tenant au sens purement physique, à suivre un cours d'astronomie. Pour le reste, comment le monde marche-t-il ? En avant, à reculons, de travers, en cercle, en ovale, par soubresauts, etc. ? Ajoute à celle-ci les autres catégories et tu en auras par dessus la tête. Mais pour t'éviter cette peine, je te dirai en peu de mots le sens qu'on y attache ici.

D'abord elle n'est applicable qu'aux seules nations chrétiennes ; car le reste du monde, à leur avis, s'est arrêté depuis longtemps, et je ne suis pas loin de le leur accorder. Puis on entend par là que les sociétés chrétiennes avancent progressivement vers la *perfection*, tout en admettant, les plus sensés au moins, que ce terme final n'a pour mesure que l'infini ; c'est pourquoi, en s'écartant de l'idée du fini, on se contente modestement de celle (moins absolue si tu le veux, mais

.

sans objectif), qu'on exprime par le mot *perfectibilité*, qui, par rapport à la perfection, implique la notion de virtualité ou puissance : la *dynamis* d'Aristote. Mais dans le fait cette notion est accompagnée d'*énergie*, donnant comme résultat le *progrès*, et non-seulement ce progrès est, à leur sens, continu, mais ayant pris des proportions croissantes, aucuns envisagent ce dernier fait comme devant être durable.

Te voilà donc renseigné sur la valeur de la phrase « le monde marche » et sache qu'en général, dans ces pays d'Occident, elle est devenue un article de foi.

Il va sans dire que le Christianisme est la base de tout l'échafaudage de la civilisation de l'ouest, et que la voie qu'elle a prise est due à l'influence de cette religion. Voilà ce qu'on ne saurait nier. L'impulsion lui a certainement été imprimée par les principes dérivant de la doctrine du Christ, lesquels lui

donnèrent aussi la direction, en la mettant sur une nouvelle voie. Mais une fois prise, a-t-on toujours suivi cette voie sans écart ? La suit-on encore ? Et la base est-elle restée intacte ? Est-ce bien la même qui soutient encore l'édifice ?

Telles sont les questions à résoudre pour déterminer, non pas si la civilisation européenne est bonne ou mauvaise, mais si elle est en accord avec son principe, si elle est restée fidèle au mouvement, à la direction de ce principe, direction qui ne peut être qu'une ; enfin si elle fonctionne d'après les lois de sa propre nature ? Si le fait est prouvé, elle est certes en parfaite santé ; si non, elle ne l'est pas en tant que civilisation *chrétienne*.

Nous commencerons cet examen dans la lettre suivante.

Ton ami,

SÉSIMOTTO.

LETTRE II

Octobre 1874.

MON CHER ITAKOURA,

Ce qui caractérise essentiellement l'influence chrétienne dans l'histoire de la civilisation, faisant prendre à celle-ci une nouvelle voie, c'est la position qu'elle assigna à l'*individu*, et la prééminence qu'elle attribua à la partie spirituelle sur la partie physique de l'homme.

Son code de morale découla de cette idée ; à ce point que la valeur du mot vertu (*virtus*) se modifia ; l'abnégation, dont le seul autel

fut la patrie sous le paganisme, trouva dès lors à s'exercer sur un champ plus vaste ; le culte, qui se réduisait auparavant à la propitiation, prit les formes de la véritable adoration.

Dans l'ancien monde civilisé, l'individu n'était qu'un atome dans la masse, et sans valeur, pour ainsi dire, en dehors de celle-ci. La raison des droits se concentrait dans l'Etat, qui formait ainsi la base de la société, au lieu d'en être le sommet ; ou, plutôt, c'était comme si les pyramides se tenaient sur le bout ! Si cela ne s'est pas strictement vérifié dans le fait, c'est parce que c'était par trop contraire à la nature humaine ; mais telle était au moins la théorie, l'idée prédominante dans presque tous les Etats civilisés, pas moins en Grèce qu'ailleurs. Sauf, peut-être, quelques cités maritimes et commerçantes, comme Carthage, Marseille, celles de la Phénicie, dont les institutions d'ailleurs

sont peu connues, Rome fut la seule exception ; car il est vrai que l'individualité y prit un développement inconnu dans les autres pays, et qui même n'a jamais été atteint depuis. Mais sa sphère était très-restreinte, et elle se basait exclusivement sur la propriété, *sur l'élément matériel* ; c'était l'idée du droit individuel suivant une progression logique sans frein, méconnaissant l'équité (car le tribunal du Préteur fut une institution tardive, amenée par une résistance provoquée par des lois impitoyables, dont il a fallu enfin adoucir les effets, sans détruire le principe), et assumant des proportions excessives, atroces même à certains égards, comme dans le pouvoir paternel, et les droits du créancier. Aussi le droit romain fut-il un monument sans pareil de la logique appliquée. Mais quoiqu'il se basât sur le droit individuel, c'est cette logique même, et l'esprit tout matérialiste qu'elle communiqua aux institutions, qui

empêchèrent que son application ne s'étendît, la resserrant au contraire dans un cercle de plus en plus étroit au bénéfice du patriciat; et qui hâtèrent la lutte, d'ailleurs longue et pénible, dont le résultat fut la centralisation des pouvoirs et le despotisme sous l'Empire.

Chez les Hébreux, même, les seuls hommes qui conservèrent intactes les traditions primitives, tandis que les autres peuples, après la dispersion, en s'éloignant du berceau commun, les perdirent peu à peu, ou n'en conservèrent que de faibles traces, passant du théisme au symbolisme, qui dégénéra chez les uns en fétichisme et le culte des idoles, chez les autres en zoolâtrie, chez d'autres en sabéisme, chez d'autres encore en mythologie sous diverses formes, qui devinrent plus raffinées sous le génie grec, — chez les Hébreux, dis-je, le seul peuple purement monothéiste, peuple élu de Dieu, le rôle que joue l'indivi-

dualité n'est guère plus brillant que parmi les nations ethniques, et l'histoire des Juifs est tout aussi entachée de matérialisme.

Combien s'éloigne de là l'enseignement de Jésus-Christ et de ses apôtres ! On ne saurait s'en pénétrer sans reconnaître que l'individu était la pierre angulaire de la fabrique sociale, destinée à naître de la propagande d'idées si diamétralement opposées à celles qui gouvernaient le monde d'alors.

Pour eux il n'existait pas de « peuple élu » ; on appelait les gentils comme frères au giron de l'Église ; et cela sans s'attaquer au corps politique d'un chacun. « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César » est une maxime qui a donné lieu à beaucoup de conflits, et qui a joué un grand rôle dans l'histoire ; mais qui pour tout esprit non prévenu, ne peut s'interpréter que d'une façon : « Je me conforme aux lois de l'Etat, en tant qu'elles sont compatibles

à la loi suprême de Dieu, » dit le chrétien, conformément à cette maxime.

Ce qui n'admet pas le moindre doute, car les annales de l'Église primitive le constatent, c'est que la doctrine énoncée de la sorte reposait sur l'idée qu'aucune loi humaine ne peut légitimement mettre obstacle à la conscience de l'individu dans ses rapports avec Dieu. Sur ce point il n'y a que la foi qui doit être notre guide ; c'est pourquoi dans ces temps-là, pendant que la ferveur religieuse conserva toute sa vigueur, lorsque la loi de César méconnaissait celle de Dieu, le vrai chrétien cédait la vie plutôt que de se soumettre à celle-là. A tout autre égard, le chrétien était tenu d'obéir aux lois de son pays : — *Quid interest sub cujus imperio vivat homo moriturus, si illi qui imperant ad impia et iniqua non cogant?* dit saint Augustin (*De Civit. Dei*, l. 5, c. 17).

Les nations disaient : « Soumets-toi à tout ce qui puisse contribuer au bien et à la gloire

de l'État, qui doit être ton but le plus élevé.»
Le Christianisme disait : « Obéis aux lois de ton pays ; mais sache que la parole de Dieu doit être ta loi suprême ; te soumettre à elle, ton premier devoir, ton but le plus chéri. »

Vois, maintenant, la différence entre ces deux doctrines et leurs effets inverses.

Jusqu'alors la loi suprême fut celle de l'État, on peut dire l'unique ; car l'État était le dépositaire, quand il n'était le fondateur de la religion, qui se montrait exclusive, en ce sens qu'elle n'obligeait que dans les limites du pays. Non-seulement chaque nation avait ses dieux, mais il arrivait le plus souvent, que chez le même peuple, le culte et les croyances n'étaient rien moins qu'uniformes. D'après Varron, il existait trois théologies à Rome, qu'il appelle *mythicon*, *physicon* et *civile* ; la première créée par les poètes et suivie par le peuple ; la seconde professée par les philosophes, et la dernière

était celle de l'État. Inutile qu'on m'oppose l'Inde, l'Égypte, la Perse, comme exemples de pays où la religion se conservait indépendante de l'autorité séculière, et où la caste sacerdotale et les rois n'étaient pas toujours d'accord. Cela ne fait rien à notre thèse, puisque, lors même que les prêtres avaient le dessus, comme il arrivait le plus souvent, la *personnalité* n'y gagnait rien. En somme, tout convergeait vers l'État; et la volonté du corps collectif social, ou celle du tyran, suivant les cas, devait nécessairement être la source, la raison de tous les droits et la seule loi reconnue.

La nouvelle ère vit paraître, au contraire, un législateur divin, s'adressant à tous les peuples, mais sans viser à les réunir dans un seul corps politique. Il ne fit que promulguer une loi supérieure à toute autre, dont la morale peut se résumer par le mot CHARITÉ, se prêtant d'ailleurs parfaitement à la co-

existence de nations indépendantes avec leurs divers codes, pourvu que ceux-ci ne fussent pas en opposition avec l'esprit de cette loi.

Il se fit donc une révolution dans les idées ; car en s'adressant à tous les peuples, séparés par des lois, des coutumes, des institutions si diverses, la doctrine du Christ ne pouvait viser aucun des corps collectifs comme tels, mais bien *tous* les hommes *individuellement* — je dis, aucun des corps collectifs *directement* ; mais indirectement oui, car la conversion des individus devait nécessairement, avec le temps, amener celle de leurs pays respectifs.

Ainsi, peut-être pour la première fois depuis l'âge primitif, au moins sciemment, fut acquis à l'individu sa valeur innée, comme *unité et base du corps social*, comme *raison et source du droit, dans sa double nature*. La loi de Dieu, il est vrai, ne lui rendit que sa valeur *morale* ; la conformité des lois civiles,

malgré des différences accidentelles, à l'esprit de la nouvelle doctrine, pouvait seule lui conférer son importance réelle comme citoyen.

On a souvent employé le mot *égalité* en expliquant cette révolution sociale, ce qui donne lieu à bien des méprises de la part de ceux qui acceptent les idées sans les approfondir. Il est certain que la doctrine du Christ enseigna l'égalité des hommes *devant Dieu*, mais nullement quant au siècle ; elle recommanda plutôt la soumission aux inégalités mondaines, en attendant les bonheurs du royaume céleste : « *Beati pauperes : quia vestrum est regnum Dei.* » Dans leur nature spirituelle les hommes sont égaux, et c'est sur quoi se base le principe de l'équité qui depuis lors commença à prendre racine dans la société. L'égalité des droits, l'égalité sociale, ne découle nulle part de la doctrine chrétienne ; et l'Église ne prêcha jamais pa-

reille utopie, si contraire à la nature des choses.

Le principe fondamental du christianisme, dans le sens purement social, est donc la personnalité de l'homme, comme *agent* libre et responsable. C'est ce que j'appelle le principe de l'*individualité*. Celui, au contraire, qui étayait les civilisations païennes, fut la soumission aveugle, quand même, de l'individu à l'État, résultat de la centralisation des droits, ce qui, logiquement du moins, infirmait la condition d'agent libre, et n'était compatible qu'avec celle d'*instrument*. C'est ce que j'appelle le principe de l'*automatisme*.

Tout à toi,

SÉSIMOTTO.

LETTRE III

Octobre 1874.

Mais quelle fut la tendance, cher ami, du principe de l'individualité? Que trouvait la société sur la nouvelle voie où la poussait ce principe?

D'abord, au point de vue social politique, l'idée du droit trouva un frein dans celle de la liberté, et la justice fut tempérée par l'équité; la tendance fut, en un mot, de restreindre le droit public et d'élargir la sphère

du droit privé, ramenant ainsi le droit plus près de sa véritable source.

Puis, sur le terrain social privé, on vit paraître la *Charité*, une plus haute moralité dans les mœurs, une aspiration vers le détachement des entraves de la matière. L'Honneur, sentiment tout personnel, spirituel, et qui, dans ce sens, était inconnu de l'antiquité; la Courtoisie, conséquence de l'émancipation de la femme (et si on nous rappelle que cela s'était vu jadis à Sparte, oui; mais sous des conditions de férocité et d'impudeur légales!); l'Humanité, une sympathie mieux prononcée envers nos semblables, et un sentiment plus constant des égards qui leur sont dus, devinrent des règles élémentaires de la société. L'Esclavage se convertit dans l'état moins dur du servage (*adscriptio glebæ*); l'homme-chose, du droit romain, devint homme tout comme un autre, quoique enchaîné au sol et devant des services au

maître; il ne pouvait plus être vendu séparément du bien-fonds, sauf par abus; et enfin le servage même disparut.

Ces réformes ne pouvaient qu'être lentes pour être sûres, car tel est l'ordre de la nature; et le christianisme ne prêchait pas le bouleversement. Il visait si peu à ce but, que l'administration primitive de l'Église fut calquée sur celle de l'Empire romain; ainsi, l'évêque correspondait au *defensor civitatis*, ou *dictator* dans les petites villes; dans la capitale des provinces où résidait le *proconsul* où le *præses*, la juridiction ecclésiastique provinciale était confiée à un *métropolitain*; et au magistrat supérieur de chaque diocèse civil établi par Constantin correspondait le *patriarche* pour tout ce qui avait trait au domaine spirituel. Tels furent les seuls grades de la hiérarchie primitive, les archevêques et primats vinrent plus tard. Et à l'instar de l'Empire, l'Église fut divisée administrativement,

•

en occidentale et orientale, celle-ci comprenant cinq diocèses, et celle-là huit.

Le principe de l'individualité, éveillé par la nouvelle doctrine, ne put cependant se développer librement que dans les pays d'Occident, où le vaste édifice de l'Empire tombait en ruines. En Orient le christianisme ne parvint jamais à secouer le joug de la vieille société ; et lorsque celle-ci tomba, ce fut pour céder la place aux sectaires d'une nouvelle religion. Sous le cimeterre des mahométans, c'était déjà beaucoup que de laisser végéter l'Église ; il n'y avait pas lieu d'espérer de la voir ramifier dans la vie sociale et porter des fruits robustes.

Mais en Occident, l'ancienne civilisation croula de fond en comble, laissant le champ libre à de nouvelles constructions ; et si partout dans l'histoire on peut suivre un certain fil qui ne se perd jamais et reconnaître de certaines affinités et ressemblances, comme entre les

peuples de l'Inde, de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse, de Grèce, de Rome ; si en effet ce fil ne se brisa pas, puisque, par exemple, l'institution municipale romaine ne disparut pas complètement, au moins se présente-t-il un abîme, comme on n'en voit pas d'autre dans l'histoire, entre la civilisation romaine et l'époque qui la suivit.

Mais, pour ne pas m'étendre davantage, les barbares qui renversèrent l'Empire d'Occident se soumirent au baptême. La féodalité fut le point culminant du développement du principe de l'individualité, exagéré, je le veux bien, il n'est point question de cela ici. On a quelquefois cru trouver les germes de la féodalité dans les mœurs des tribus germaniques. Il n'en est rien. Ce fut, à mon avis, un contre-coup de l'effort centraliste, et partant réactionnaire, tenté par Charlemagne, effort tellement contre l'esprit de l'époque, que son génie seul sut lui donner une certaine

apparence de stabilité, sa vie durant. Après lui il y eut dissolution ; à mesure que l'autorité perdait de sa force, l'individualisme se développait ; les charges militaires et administratives devinrent héréditaires par usurpation ; au milieu de l'anarchie les faibles cherchèrent l'appui de quelque voisin puissant, et c'est pourquoi les terres allodiales se convertirent pour la plupart en fiefs. Enfin, trois siècles après Charlemagne, le système féodal se trouvait à son apogée.

Ce n'est point ici cependant qu'il faut chercher le produit légitime du mouvement chrétien ; ce n'était là qu'une espèce de germination rude et informe, qui ne donnait que partiellement à connaître ses fruits ; cela représentait, pour ainsi dire, les débuts à la suite de longues luttes entre la barbarie et la civilisation païenne, hérissées de velléités réactionnaires.

Le produit social de l'influence chrétienne

commença à se faire jour vers le XIII^e siècle, alors que les nations de l'Europe occidentale avaient plus ou moins pris leur assiette. A partir de ce moment on ne risque plus de se tromper, quant au mouvement de l'individualité dans le sens chrétien.

Pour l'indiquer sommairement, et résumant le résultat lentement acquis de toute une époque, je dirai que ce fut — *la tendance vers l'équilibre des différents ordres d'intérêts dont se forme une nation*. Et voilà, en vérité, le fin mot de toute ma thèse.

Permetts que je te trace rapidement, en quelques phrases, le développement de cette marche, dès que la voie fut définitivement prise. D'abord, au fort de la féodalité, toutes les forces actives de la société se trouvent au pouvoir des seigneurs et des vassaux, à divers degrés; l'autorité suzeraine est faible; le peuple est comprimé par la main de fer des barons, quoique son sort soit adouci par l'Eglise.

Alors le roi et les roturiers s'approchent de plus en plus, en s'entre-appuyant; les chartes sont données aux villes; — de là la bourgeoisie, classe nouvelle, inconnue de l'antiquité; dans les campagnes, les liens du servage, qui allaient déjà faiblissant, finissent par se rompre complètement. Enfin nous voyons surgir les Etats généraux, les Cortès, le Parlement, etc. Dans ces assemblées nationales siègent les représentants de la noblesse, du clergé et des villes; c'est-à-dire, les deux grands groupes d'intérêts séculiers (la propriété territoriale et l'industrie), de même que celui des intérêts ecclésiastiques, ont leur part d'influence dans la marche des affaires, et le moyen de défendre leurs droits respectifs.

Dans le foyer, comme sur le théâtre politique, l'individualité est le ressort de tout le mouvement; chaque groupe en lui-même, et leurs subdivisions, sont des individualités collectives; la voix de la *majorité purement numé-*

rique de la nation n'a aucune place dans cette organisation. Celle-ci n'est pas la même partout; les détails diffèrent très-considérablement — par exemple, en Angleterre, en France, en Espagne; mais on retrouve le même esprit au fond, la même tendance, produisant ce double effet : d'une part la centralisation des droits par la royauté se trouve empêchée; de l'autre, l'absorption de ces droits par la masse de la nation est de même entravée. C'est-à-dire, *l'autocratie*, non plus que la *démocratie*, ne pouvait sortir du mouvement chrétien, tant que celui-ci suivrait sa véritable direction. Aussi est-il vrai que tant l'une que l'autre sont des formules politiques païennes, et non chrétiennes. Si ces lettres venaient jamais à voir le jour, je ne doute pas que des milliers — que dis-je! des centaines de mille voix — ne protestassent. Eh bien, malgré cela je maintiens mon dire; quitte à eux de prouver le contraire.

Toutes deux — l'autocratie et la démocra-

tie, c'est-à-dire le pouvoir absolu d'un seul et l'égalité sociale, — sont les résultats de deux mouvements unilatéraux, centralistes, suivant des voies opposées, mais aboutissant l'une et l'autre à l'*automatisme* ; et je t'ai déjà fait voir plus haut que ce fut la base des civilisations païennes.

A la prochaine.

SÉSIMOTTO.

LETTRE IV

Octobre 1874.

Pour que l'individualité se maintienne généralement dans la société — c'est-à-dire pour qu'elle ne disparaisse pas entièrement, comme dans l'autocratie et la démocratie ; ou qu'elle ne soit pas restreinte à un petit nombre, comme dans une aristocratie pure, — il faut que le principe du droit et celui de la liberté (dont le seul office légitime est de s'opposer au développement excessif du pre-

mier) conservent leur vitalité de manière à pouvoir se corriger mutuellement. C'est ce qui n'a jamais pu s'établir dans l'antiquité ; l'idée ne faisait pas défaut — elle est innée en l'homme, — on y vit des tentatives passagères plus ou moins réussies ; mais nulle part put-elle prendre racine ? Et le moyen, lorsque le sentiment qu'inspirait l'homme, en tant que homme, était si infime ? Lorsque la grande masse du genre humain n'était que des esclaves, des choses vénales ?

En offrant à l'homme un autre but spirituel que la seule gloire de la patrie et une aveugle obéissance aux intérêts de l'État (d'ailleurs conventionnels et souvent faux), sans cependant lui en barrer le chemin, le Christianisme ne pouvait laisser de changer ces conditions, pas d'un trait néanmoins, car dans sa marche il se heurta contre bien des obstacles. Mais enfin il prévalut ; et pour la première fois dans l'histoire, on vit l'individualité

et sa conséquence, la liberté personnelle, vigoureusement assises dans la Société. Qu'on ne vienne pas dire, en sophiste, que cela ne s'est jamais vu comme fait accompli. D'abord, la perfection n'est pas de ce monde, — la *tendance* est tout ce qu'on peut exiger ; et puis surtout, je ne prétends nullement indiquer les bornes du possible, et suis le premier à reconnaître l'existence de grands abus qui gênaient le mouvement. Mais le temps les aurait aplanis ; ce qu'il fallait, c'eût été de ne pas arrêter le mouvement, ou changer sa direction. Il arriva le contraire.

A compter du xvii^e siècle nous voyons presque toute l'Europe tombée sous le régime *absolu*, par suite d'une tendance vers la centralisation des pouvoirs. Ce fut le résultat d'un écart en dehors de la direction normale du mouvement chrétien (celle de l'individualité), comparativement faible, soit, mais toujours un écart bien constaté. Faible, parce

que l'individualité avait pris de fortes racines ; et le fait est que le roi le plus absolu ne réalisa jamais en Occident, l'autocratie des empereurs romains, ni le despotisme des dynastes asiatiques, grâce à ce reste de vitalité du principe individuel ; les qualités de race y furent pour peu de chose. Quand Louis XIV disait : « L'Etat c'est moi, » il se trouvait plus loin de la vérité qu'il ne pensait ; ou plutôt l'Etat n'était pas encore la France entière ; les provinces conservaient leurs parlements, et une indépendance administrative locale assez considérable.

Il est curieux de constater que l'écart qui se produisit en dehors du mouvement chrétien coïncida avec la mise en vogue des doctrines de la législation romaine. Son enseignement commença en Italie au XII^e siècle, et bientôt, les écoliers accourant de toutes parts, il se répandit dans divers pays d'Occident. Mais, sauf quelques tentatives çà et là (dont

l'exemple le plus saillant est le code *las Siete partidas* d'Alphonse X de Castille), l'influence de cette jurisprudence ne se fit guère sentir, d'une manière définitive, avant le xv^e siècle.

Or, c'est précisément dans ce siècle qu'on voit poindre, quoique faiblement d'abord, la réaction centraliste de l'absolutisme, qui culmina au xvii^e, due en grande partie aux écrits laissés par les fameux glossateurs Accurse, Barthole et Balde, secondés par leurs continuateurs. Les codes romains, quoique compilés sous les auspices d'un empereur chrétien, étaient, dans leur essence, ethniques ; puisque, malgré ce qu'on y trouve du propre fait de Constantin et de ses successeurs, et les modifications résultant de l'influence du christianisme comme religion d'État, au fond c'est toujours la législation de Rome païenne, non pas de la Rome des premières époques, lorsque dominait l'individualité patricienne,

mais bien de celle où les Augustes régnèrent en despotes ; c'est la législation interprétée par les jurisconsultes de l'empire. Aussi se base-t-elle sur le maintien de la centralisation des pouvoirs et l'autorité absolue du prince : *Sed et quod principi placuit, legis habet vigorem : cum lege regia, quæ de imperio ejus lata est, populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem concessit.* (INSTIT. I, 2, § 6.)

Les monarques d'Europe ou leurs ministres s'aperçurent bientôt du grand parti qu'ils pouvaient tirer de pareilles doctrines, énoncées par des textes si autorisés. A mon avis, Machiavel ne fit que broder sur la superbe phrase par laquelle Justinien entame sa préface des *Institutes*. En lisant l'ARGENIS, roman politique de l'élégant latiniste Jean Barclay, dédié à Louis XIII, on reconnaît, presque à chaque page, combien était alors irrésistible le progrès de l'influence réactionnaire païenne, en sens social, et la pente décisive des esprits

vers la centralisation et l'absolutisme. Il suffira de mentionner la longue discussion entre Poliarchus, le héros, et la reine de la Mauritanie, Hyanisbe, noms sous lesquels l'auteur masque ceux de Henri IV de France et d'Elizabeth d'Angleterre. Celle-ci soutient les avantages qu'elle trouve à respecter les droits de son Parlement ; celui-là combat, l'un après l'autre, tous ses arguments ; et, il va sans dire, finit par la convaincre : *Pudebat Hyanisbem fateri se tam subito esse mutatam... Ergo molliori sermone et perfunctorie quæ audiverat refutando, paulatim in eandem sententiam concessit : et hortante Poliarcho statim occultam iniit viam parandæ potestatis.* (Lib. IV, p. 510 ; édit. Elzév. , 1630.)

On dit que l'ARGENIS était une des lectures favorites du cardinal de Richelieu. Je veux bien le croire ; ce prince de l'Église, qui fit tant pour saper les fondements des libertés françaises, détournant cette nation définitive-

ment de la voie sociale chrétienne, qu'elle n'a jamais su reprendre depuis, a dû quelquefois se frotter les mains de joie en parcourant les pages de Barclay !

Peut-être ne vit-il pas, ni, avant lui, le célèbre Joam das Regras, chancelier de Jean I^{er} de Portugal, ni les autres hommes d'État qui s'armèrent des anciennes maximes déterrées à Amalfi, pour appuyer l'autorité croissante et usurpatrice de leurs maîtres, peut-être ne virent-ils pas, dis-je, qu'ils maniaient un outil à double tranchant, qui servirait tout aussi bien, à son temps, à l'émule de la Royauté — la démagogie ! et que lorsqu'ils auraient achevé de détruire, par la hache des jurisconsultes, les droits coutumiers et les institutions locales, au bénéfice du pouvoir absolu du prince, viendrait un jour où la démocratie, donnant une autorité encore plus étendue au principe païen de l'unité, se servirait de la *même* hache pour

abattre les trônes ou décapiter les monarques!
Quem Deus vult perdere, prius dementat.

Ce qui est de fait, c'est que dans tous les pays où le droit civil romain a pu prendre pied, l'absolutisme s'érigea en régime légalement reconnu; tandis qu'en Angleterre, où, dès les premiers essais, il fut repoussé, et où il ne put jamais s'introduire que très-partiellement, et sans déplacer la loi municipale, l'absolutisme n'a jamais pu s'établir *en principe*.

SÉSIMOTTO.

LETTRE V

Novembre 1874.

Je t'ai fait voir, cher ami, la coïncidence de cette résurrection de la jurisprudence romaine avec le changement de direction imprimé à la civilisation chrétienne. Celle-là fut, quant à moi, la cause principale de celui-ci. Il y a cependant d'autres coïncidences remarquables à relever, mais plutôt comme conséquences que causes.

En premier lieu, vu son importance, la

soi-disant réforme religieuse. C'est plus vrai de dire, — la destruction définitive de l'unité dans l'Eglise. Il est certain que le schisme d'Orient, consommé au milieu du xi^e siècle — et qui n'avait pas pu être réparé par l'accord d'union si transitoire, effectué au concile de Florence peu avant la chute de l'empire d'Orient — avait déjà brisé cette unité. Mais ces deux événements, envisagés à un point de vue purement laïque et social, étaient loin d'avoir la même signification.

La défection de l'Eglise grecque, qui d'ailleurs avait commencé déjà au ix^e siècle, était pour le moins assez indifférente à l'Europe. Les peuples orientaux et occidentaux formaient, et forment encore deux groupes distincts dans la chrétienté, n'ayant, pour ainsi dire, que très-peu en commun. Il suffit de rappeler que, chez ceux-là, la doctrine chrétienne elle-même n'a jamais pu les relever du joug du despotisme asiatique; tandis que chez

ces derniers elle plaça la dignité de l'homme à une hauteur infiniment au-dessus de tout ce qu'on avait jamais vu dans le passé. Il est facile de comprendre pourquoi toutes les premières hérésies prirent naissance en Orient — l'oisiveté dans laquelle le despotisme politique et le servilisme du bas-empire laissaient croupir ces peuples, secondait l'inclination naturelle de leur esprit à *philosopher*. Si la même chose se fût vue en Europe, son histoire eût été bien autre !

L'unité de l'Église latine, consolidée par le génie de Grégoire VII (unité qui avait beaucoup contribué aux résultats sociaux exposés dans mon avant-dernière lettre, et triomphé des hérésies manichéennes du XIII^e siècle), fut enfin rompue au XVI^e, par l'appui que les dissidents trouvèrent dans quelques souverains du Nord. Cet événement fut un des fruits du matérialisme provoqué par la législation romaine, et facilité par la force que le

principe absolutiste avait déjà acquise, et contribua ensuite, à son tour, à intensifier le développement de cette tendance.

En s'émancipant de tout contrôle spirituel du pape, les souverains avaient les coudées plus franches, ce qui profita à quelques-uns ; à d'autres moins. Mais on peut dire qu'en règle, les trônes y gagnèrent ; tandis qu'au contraire les sujets se virent peu à peu privés de leurs droits. Luther fut une des colonnes de l'absolutisme ; il proclamait ce principe tout haut.

L'Église gallicane s'établit avec le pouvoir croissant de la couronne. Cette doctrine commença à avoir cours pendant le premier quart du xvii^e siècle, et s'érigea en fait accompli dans l'année 1682. Auparavant il n'y avait eu qu'une tendance passagère ; c'est-à-dire au commencement du xv^e siècle, lorsque siégeait le concile de Constance. Le gallicanisme fut l'œuvre de la royauté absolue.

Grâce à l'esprit matérialiste qui planait sur la société, la foi dégénéra en bigoterie et fanatisme. Ce fut l'arme puissante qu'empoignèrent les rois espagnols restés catholiques, pour établir, au moins le plus qu'ils purent, leur omnipotence sacrée, à l'instar des anciens rois de Perse qui faisaient couper le cou à celui qui, devant eux, montrait les mains hors de leurs manches, comme les Philippes et les Charles l'auraient fait à qui, par mégarde, eût touché la robe de la reine. Alors naquit le tribunal de l'Inquisition avec toutes ses horreurs, en Espagne — car il faut distinguer; les commencements de cette institution ailleurs, au XIII^e siècle, ne furent pas sanguinaires, sauf par abus, et non du consentement des papes. Je dirai plus, ce fut le fanatisme des rois, plutôt politique que religieux, qui l'arracha de Rome; pour s'en convaincre, sans citer d'autres preuves, il suffit de lire les trois volumes : *l'Établissement de*

l'Inquisition en Portugal, par Alexandre Herculano, publiés il y a une vingtaine d'années à Lisbonne, et où se trouvent réunis de précieux documents du xvi^e siècle, jusqu'alors inédits, prouvant la longue résistance qu'offrit Rome avant de céder aux instances répétées de ce sombre monarque Jean III, et les limites qu'elle posa en se rendant à la fin, limites, du reste, dont on sut s'émanciper dans la suite. D'ailleurs, tout le monde sait que l'Inquisition de Philippe II n'était nullement soumise à Rome; c'était devenu un instrument politique de ce hideux type de la monarchie, où s'étaient incarnés le despotisme, l'hypocrisie et le fanatisme.

Vers la même époque commencèrent en France et en Allemagne les persécutions, qui bientôt devinrent non moins atroces, contre ceux qu'on supposait voués à la magie et la sorcellerie.

Ce fut alors, de même, que tomba en mé-

pris le style ogival, création du génie chrétien au fort de sa vigueur, alors que la Foi se respirait même dans l'air. Avec la Renaissance, on admira et on se tourna vers les beautés plastiques et voluptueuses de l'art païen ; mais pour arriver plus tard aux platitudes angulaires du matérialisme architectural des xvii^e et xviii^e siècles.

Pouvait-on seulement comprendre l'ogive dans de pareils temps !

Mais, sans s'arrêter aux événements, il me semble que le plus simple bon sens suffit pour nous convaincre que, en fait de Révélation, dès qu'on rompt l'unité, dès qu'on sort du terrain des traditions, dès qu'on ouvre, à qui veut, l'examen, avec l'assistance seule de la raison, dès qu'on se prend à discuter les mystères ; la division, une fois commencée, doit s'élargir en se ramifiant de plus en plus. Il est impossible de se rendre compte des textes primitifs sans la tradition comme clef. Si,

même au bout de cinq ou six siècles, le langage et les expressions se modifient tellement, qu'on ne comprend souvent plus leur vrai sens, à plus forte raison quand les textes remontent à dix-huit siècles. Comment les interpréter sans la tradition ?

Alors la Foi, blessée dans sa pureté, tirillée de mille façons, reste en partage au petit nombre ; et dégénère ailleurs en fanatisme, sous divers aspects ; puis viennent enfin le doute, le scepticisme, l'incrédulité ! Est-ce qu'entre ces sectes, il n'y en a pas (les soci-niens, par exemple) qui ne sont même plus chrétiennes, puisqu'elles nient la divinité du Christ ?

En somme, le protestantisme, sans le savoir, prêta main-forte au mouvement anti-chrétien, centraliste, autocratique, unitaire, païen, commencé par la doctrine des codes romains.

L'unité en tant que religieuse est en parfait accord avec sa propre nature. L'unité,

appliquée aux rapports sociaux, est aussi contraire à sa nature, qu'elle le serait appliquée à la matière. Dieu l'a ainsi voulu. En tuant l'unité spirituelle en Europe, on se hâta sur la voie de l'unité temporelle. Mais ce qui était vertu là devint poison ici : on n'a pu atteindre le but, mais on a su empoisonner la civilisation jusqu'au plus profond de ses viscères !

J'espère en parler dans ma prochaine.

Ton ami,

SÉSIMOTTO.

LETTRE VI

Novembre 1874.

Au xviii^e siècle, il se fit un commencement de réaction. Était-ce une reprise contre l'écart ? Était-ce un retour pour rentrer dans la voie chrétienne au point abandonné ? ou une direction de traverse, pour la reprendre de plus haut ? Rien de tout cela.

On démolit l'absolutisme ; et puis , au nom de la liberté, on étouffa le plus possible (on ne le put entièrement) ce qui restait de l'éner-

gie individuelle. Seulement, grâce à l'esprit littéraire de l'époque, et à l'influence de philosophes comme Hume, Voltaire, Rousseau et son *Contrat social*, Wolff, ce dogmatiseur minutieux de la *tutelle autoritaire*, etc., la marche fut plus rapide et précipitée que lors de l'écart des siècles précédents. Le droit public prit des ampleurs de plus en plus exagérées. Sans avoir égard aux divers ordres et intérêts groupés de la société, on établit en principe la fiction du droit de la *majorité numérique de la nation* ; on lui donna le nom mensonger de — *la Souveraineté du peuple*, d'où découla enfin l'imposture du *suffrage universel*. En prenant ainsi l'individu pour base de cette *vasta moles* confuse et informe, on faussait l'individualité !

Je veux m'arrêter un moment à ce sujet, la plus importante sans doute des questions politico-sociales, — *la représentation nationale*.

En premier lieu : l'autorité attribuée à la

majorité repose sur l'idée que la raison doit l'emporter sur la force physique. Donc, ce qui légitime cette autorité c'est l'indépendance des voix réunies pour prendre une décision ; c'est-à-dire, chaque vote, ou collection de votes, doit répondre d'une opinion indépendante des autres. Or, lorsqu'il s'agit d'un pays dans son entier, comment peut-on attribuer à chaque électeur une opinion indépendante sur les affaires publiques, attendu qu'il doit nécessairement appartenir à un des *groupes d'intérêts* qui divisent la nation ? Sans nous occuper ici des distinctions purement sociales, qui cependant ne doivent pas être méconnues, puisque ce sont des faits qu'on ne peut que fausser, et non détruire, on peut ordinairement reconnaître dans une nation pour le moins trois grands groupes dont les intérêts positifs se distinguent et sont bien marqués : la propriété territoriale ; le commerce, et l'industrie. Il y a des conjonctures

où les intérêts de ces trois classes se heurtent ; mais comme il y a d'autres intérêts trop fractionnés pour en tenir compte dans une représentation nationale, on en formerait un quatrième groupe sous le nom d'*intérêts mixtes*, qui formerait précisément la clef de l'équilibre dans l'assemblée générale ; car lorsqu'il se présentera une de ces questions où les trois premiers groupes auraient des intérêts de classe opposés, les mandataires du quatrième groupe, comme désintéressés, feraient toujours pencher la balance du côté de la raison et de l'intérêt général.

En second lieu : On comprend facilement qu'un homme puisse représenter l'opinion de la majorité d'un groupe homogène, parce que cette majorité représentera une vérité. Tandis que cela lui est impossible, comme mandataire d'un groupe d'intérêts confus, formé d'un entassement d'individus qui n'ont rien en commun sur le terrain des intérêts positifs.

Il est évident que, pour représenter la nation telle qu'elle est de fait, formant divers ordres d'intérêts positifs, et pour sauvegarder le principe de l'individualité, il ne faut pas baser la représentation sur le nombre. La théorie du nombre n'est légitime qu'en tant qu'on l'applique : d'abord à chaque groupe d'intérêts, où seul, l'individu, comme électeur, a un rôle à jouer; et puis au sein même de l'Assemblée nationale, où chaque député a une voix indépendante. De la sorte on aurait : 1° l'opinion du *groupe* d'après la majorité des individus qui le forment; 2° l'opinion de la *nation* par la majorité des députés représentant ces divers groupes. Ce n'est que dans ces deux ressorts, que la majorité a une valeur légitime. Le couronnement de l'œuvre gît dans l'équilibre qui s'établirait au sein de l'Assemblée, ce qui dépendrait de la distribution des sièges parmi ces divers groupes.

C'est là, plus ou moins, ce qu'on vit *en*

germe dans les assemblées nationales d'Europe. Ainsi, en France, les Etats généraux se composaient du clergé, de la noblesse (propriété) et du Tiers Etat (industrie, commerce, intérêts mixtes); en Portugal, on voyait aux Cortès le bras du clergé, celui de la noblesse, et celui du peuple; et ainsi dans d'autres pays, accompagné de plus ou moins de variantes. Mais tout cela se montrait sous une forme très-imparfaite, et même souvent abusive (ainsi, en France, un député du Tiers Etat était tenu de se mettre à genoux lorsqu'il parlait). Ce n'était donc qu'un commencement de germination de la bonne semence, qui, avec le temps et des développements graduels, eût produit de bons fruits, si l'*absolutisme* n'était venu le dénaturer d'abord, puis l'arrêter tout court.

Nous en avons la preuve dans quelques pays exceptionnellement favorisés, comme la Suisse; plusieurs Etats allemands de second ordre,

nommément le Wurtemberg, où l'assemblée composée des trois ordres — députés ecclésiastiques, députés ruraux, et députés des villes — se conserva depuis le xv^e siècle jusqu'au temps de Napoléon I^{er} ; la Suède, sauf à des époques de révolution, conserva ses assemblées sur la base des ordres, dont il y en avait quatre, jusqu'à la constitution de 1866, qui s'est approché plus de l'esprit de notre époque.

Sans m'arrêter, cependant, à ces exemples, et à d'autres qu'on pourrait citer, je veux m'appuyer surtout sur celui de l'Angleterre, pour m'autoriser à dire que le système représentatif d'aujourd'hui sur le continent, n'est pas un développement dû à la civilisation *chrétienne*, mais l'œuvre artificielle résultant d'un écart de la bonne voie ; et que l'équilibre, au sein de l'Assemblée, des divers ordres d'intérêts, auquel le *développement naturel* aurait dû aboutir sur le continent s'il n'avait pas été

entravé, loin d'être une utopie, s'est réalisé suffisamment dans le Parlement Britannique. Prenons-le avant la récente réforme.

La Chambre Haute (noblesse et clergé), et la Chambre des Communes. On a beau décréter la suppression de la noblesse, on ne peut échapper au fait, pas plus qu'en décrétant la suppression de Dieu, on ne pourrait esquiver ses lois. Il faut donc prendre la nature humaine comme elle est faite ; réprimer les abus tant que possible, mais sans fausser la vérité en créant quelque chose de pis. L'inégalité sociale existera toujours ; ce qui n'empêche pas l'harmonie, si l'on se tient sur le terrain du bon sens.

Dans la chambre des Communes on voyait représentés les intérêts *positifs* : 1° la propriété territoriale par les *County-members* ; 2° la grande industrie et le commerce, par les délégués des grandes villes ; 3° les intérêts mixtes, par les *borough-members* (délégués des

bourgs ou petites villes). Le premier groupe avait à la chambre deux sièges pour chaque comté ou *shire*, ce qui donnait un total d'entre 160 et 170 membres; le deuxième groupe n'en avait que pour un quart de ce chiffre total; le troisième en possédait pour un peu plus que le double du nombre des sièges appartenant aux deux premiers groupes pris ensemble. C'était, plus ou moins, $168 + 42 + 450$; total: 660. Comme je cite de mémoire, je ne puis te donner que l'à peu près.

Dire qu'on avait atteint l'équilibre serait absurde; cela n'est ni possible, ni nécessaire; mais ces proportions sont d'accord avec la nature des choses. Les intérêts de la propriété rurale ne sont pas suffisamment homogènes pour que leurs représentants soient toujours d'accord; tandis que le contraire arrive pour le commerce et la grande industrie; et au Parlement Britannique les délégués des grandes villes votaient presque toujours en

corps compacte. Il eût été donc dangereux de leur accorder autant de sièges qu'au premier groupe. Quant au dernier groupe, mixte de nature, toujours plus ou moins divisé, et susceptible de diverses combinaisons avec les autres, il devait au moins égaler en force numérique le double des deux premiers ensemble.

Ce n'était pas le *nec plus ultra* du système, tant s'en faut (et, à mon avis, le deuxième groupe devrait en former deux, *commerce* et *grande industrie* séparément, car leurs intérêts sont distincts à plusieurs égards); mais ce fut le résultat, lentement acquis, d'une marche relativement constante dans la bonne voie, et qui, en se développant de plus en plus, aurait pu sans doute arriver à un équilibre mieux établi. Mais, hélas ! la contagion du siècle a aussi envahi l'Angleterre; et la dernière réforme, effectuée il y a peu d'années, fut le commencement d'une autre tendance.

Enfin, d'après le système représentatif répandu de nos jours sur le continent d'Europe, ayant pour base le suffrage universel, non-seulement le principe de l'individualité n'y joue plus de rôle; mais les différents intérêts positifs ne sont même plus représentés dans les assemblées que *par hasard*, et sans viser le moins du monde à un équilibre.

En revanche, on y voit souvent, comme sur les fins de la République romaine — pour nous servir des mots de Cicéron — *in senatu nihil esse confectum, propterea quod dies magna ex parte consumptus est altercatione* sur des questions de partisans et d'ambitions personnelles. On y voit le groupement des *passions*; et les majorités ne signifient plus que la force prédominante, acquise (Dieu sait comment!) par tel ou tel parti *du jour*, dont les revirements rappellent le kaléidoscope.

Si encore cela se réduisait à conservateurs et libéraux, ça pourrait au moins prendre une

forme tant soit peu convenable. Mais vois-en un peu la liste : on a le conservateur libéral, libéral conservateur, radical de circonstance, radical gueule béante, légitimiste modéré, légitimiste absolutiste, monarchiste constitutionnel, monarchiste personnel plébiscitaire, républicain conservateur, républicain transitoire, républicain rouge, républicain affiche, centre droite, centre gauche, droite, gauche, droite demi-centre gauche, gauche demi-centre droit, extrême gauche, extrême droite, communard, intransigeant, communiste, fédéraliste, désunioniste, socialiste-G., socialiste-B., etc., etc., etc. Il me serait difficile de te donner une liste complète des mille nuances dont se composent les groupes factices des parlements de l'Europe continentale, car elles ne sont pas moins nombreuses que les degrés qui graduent les passions humaines. Mais je résumerai le tout en te disant que — un petit nombre d'individus dans un très-petit nombre de groupes,

représentent le bon sens ; les autres ne sont d'accord que dans la tendance païenne unitaire, c'est-à-dire pour l'automatisme de l'individu et la toute-puissance de l'État ; mais sous divers aspects plus ou moins égoïstes, ayant pour mobile caché l'ambitieux — « Ote-toi de là, pour que je m'y mette ! »

N'est-ce donc pas se trouver sur une pente qui s'éloigne de plus en plus du mouvement donné à la civilisation par le christianisme ?

En Europe, il n'y a guère qu'un seul pays qui ait conservé ce mouvement : l'Angleterre. Ce n'est pas dire que son chemin fut toujours coulant, tant s'en faut. Elle a eu aussi des velléités d'absolutisme (les Tudors et les Stuarts furent absolus à un haut degré), et aussi, mais faiblement, des essais de démocratie au temps des Puritains. Mais jamais, au grand jamais, n'a pu s'établir, sauf tout récemment, le mouvement centraliste ; jamais ne se sont closes les portes du Parlement ;

l'indépendance des *townships* (le *self-government*) s'est conservée intacte ; l'individualité est restée toujours vivace et forte. Malheureusement, depuis un quart de siècle, l'écart s'est manifesté : on est sur la voie de la centralisation ; l'État envahit peu à peu le domaine de l'activité privée et commence à devenir prépondérant, non pas de son propre gré, mais cédant à une aveugle pression du public !

L'initiative individuelle s'amollit ; la représentation sur la base des intérêts groupés faiblit ; la base *numérique* n'est pas encore un fait accompli, mais on en approchera de plus en plus ; bientôt on en sera là ; c'est inévitable ; le cri est lâché ; la voie est prise. Enfin, la démocratie rougit de son feu sinistre l'horizon encore vierge des Iles Britanniques !

Quant à l'Amérique du Nord et du Sud, il suffit de rappeler que leurs civilisations ne sont que des rameaux de celle de l'Europe, transplan-

tés à une époque où le mouvement chrétien venait en général de s'écarter de sa voie. L'extermination barbare des hommes à la peau rouge et l'importation en gros des noirs d'Afrique sont des crimes des colonisateurs chrétiens, qui n'auront probablement pas été commis impunément ; car leurs conséquences lugubres, qui commencent à poindre, ont bien l'air d'un châtiment infligé aux blancs. Il y a des signes qui feraient croire que la pomme américaine ne pourrisse avant de bien mûrir !

T'ayant de la sorte exposé ma manière de voir quant aux événements qui expliquent l'état présent de la civilisation européenne, il me reste à te donner un aperçu de l'actualité ; c'est ce que je me propose de faire prochainement.

Ton ami,

SÉSIMOTTO.

LETTRE VII

Novembre 1874.

O magnam rationem divini nominis! s'écrie saint Augustin ironiquement, en se rapportant au motif attribué au surnom *Pecunia* donné à Jupiter. Aussi ce Père de l'Église ne peut-il concevoir comment le roi des dieux eût pu agréer, entre ses autres noms, celui d'une chose aussi vile que l'argent. Ceci prouverait que, quoique cet âge ne fût pas des plus vertueux et que les avares ne man-

quassent pas — car le Saint en dit quelques mots, — l'argent néanmoins n'était pas la pensée absorbante de ses contemporains ; car autrement il y aurait trouvé l'explication qu'il cherchait, et n'eût manqué d'en tirer parti. C'est ce qu'il ferait sans doute, s'il vivait de nos jours.

Oui, il trouverait encore debout les temples de Pecunia — voire même embellis, agrandis et plus nombreux ; car ceux de la Fortune ayant été clos, d'ordre des gouvernements, les deux cultes se sont réunis en quelque sorte.

Au centre de chaque grande ville vous trouvez le temple de Pecunia, le plus chéri de tous, et dont les chapelles sont dispersées dans les rues d'alentour.

On adore ce dieu pendant six jours de la semaine — il nous fait grâce du dimanche ; — et quoique, de sa nature, immortel, on fait un cas extrême de sa santé ; on lui tâte le

pouls à chaque instant de la journée ; et, pour soulager l'inquiétude de la foule, les médecins expédient des bulletins plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, constatant les moindres changements qui se produisent dans l'état sanitaire de Sa Divinité.

Ces médecins forment un corps d'élite, quoique nombreux, et présentent le phénomène d'un parfait accord, contrairement à ce qui est d'usage entre médecins. Aussi est-il vrai que le pouls de ce dieu ne suit pas la loi à laquelle obéissent les mortels. Lorsque la fièvre survient, elle se manifeste par la diminution des pulsations et son approche vers l'atrophie ; de sorte que si la parfaite santé correspond à 100, la fièvre, à mesure qu'elle augmente, produit une baisse plus ou moins sensible.

N'ayant pas l'honneur d'appartenir au corps médical de Pecunia, je ne saurais t'expliquer en quoi consiste le mystère de leur

unanimité inouïe ; pas plus que je ne saurais t'initier aux mystères d'Eleusis. Ce qui cependant est du domaine public, c'est que les adorateurs de ce dieu forment deux classes, dont la première a plusieurs degrés, suivant l'initiation : 1° le CLERGÉ, ou corps médical, ce qui revient au même, comme chez les Égyptiens, et d'autres peuples anciens — et, soit dit par parenthèse, la chose s'était même vue parmi les chrétiens, puisque le pape Honorius III, au XIII^e siècle, prohiba aux clercs l'exercice de la médecine, surtout de la chirurgie, à cause du versement de sang auquel cela pouvait donner lieu, ce qui est contre les canons ; 2° les LAÏQUES, croyants aveugles. Puis enfin une espèce de médiats ou corporation intermédiaire, qui, comme tout ce qui sert de lien, participe un peu de la nature de ces deux classes extrêmes, sauf que, en tant que ressortant de la seconde, ces messieurs ne sont guère aveugles, et mettent

.

leurs yeux à la disposition de leurs clients, quand cela leur convient.

Un des rites les plus solennels du culte de ce dieu est le *mouvement* — le passage constant des symboles de mains en mains ; et les prières se font par cris, dont la vertu est pythagoricienne — dans les nombres — cris proférés sur tous les tons, depuis l'aigu le plus perçant jusqu'à la sonorité alpine ; aussi, aux grands jours, est-ce un vacarme à vous écorcher les oreilles. Tout cela n'est guère compatible avec une parfaite et constante santé ; c'est pourquoi Pecunia est presque toujours dans un état d'irritation. Il est cependant des gens qui disent que, de même que les Amphictyons faisaient quelquefois parler la Pythie à leur gré, de même les grands prêtres de Pecunia donnent souvent des secousses fébriles à leur dieu, en lui administrant des doses d'aconit, en quantités proportionnées à la durée que doit avoir l'attaque. Alors il

y a grand émoi, même parmi les clercs — de l'initiation exotérique cependant ; — et la ferveur du culte croît à mesure que la foi s'ébranle chez les uns, et s'affermite chez les autres ; tandis que la masse des fidèles laïques met à l'enjeu les bonnes grâces de Pecunia, prenant pour son compte la dépense des sacrifices, dont les dépouilles sont gracieusement cédées par Sa Divinité aux docteurs ès-sciences-ésotériques.

Mais, de temps en temps ces derniers mêmes sont pris, grâce aux mauvais tours que leur joue ce dieu, parfois aussi malin et inconstant que Cupidon. Il tombe malade pour tout de bon — et la panique devient universelle. Tout à coup son pouls cesse de battre, et il tombe en catalepsie. Alors les docteurs sont chassés du temple, non sous le fouet d'un réformateur indigné, mais par la foule ahurie. Quelques-uns des docteurs se blessent par maladresse ou meu-

rent empoisonnés de leurs propres scalpels ; mais beaucoup s'échappent et ne reviennent que plus gras et dispos , pour prêter secours au dieu , tandis que la foule des fidèles se disperse , s'engouffre , disparaît. A ces occasions, les marchands de cordes, de pistolets, de poignards, de rasoirs, d'arsenic, d'acide prussique, de chloroforme, de charbon, etc., font de fort bonnes affaires ; et, comme l'Indus, le fleuve qui parfois coule à côté de ces temples, emporte dans son courant maints corps flottants — mais point, ou rarement, celui d'un brahmine.

En effet, le corps clérical-médical, en tant que corps, ne meurt jamais, — c'est une espèce de main-morte. Le dieu Pecunia est bientôt remis sur pied, la foi s'épure, grandit, se confirme derechef ; et une nouvelle congrégation se forme. — Reprise.

Je te serre la main.

SÉSIMOTTO.

LETTRE VIII

Novembre 1874.

MON CHER ITAKOURA,

La vapeur, l'électricité, les expositions universelles: tels sont, dit-on, les trois grands civilisateurs du monde. Je dirais plutôt que ces grands leviers, confiés aux mains de l'homme, produisent l'*assimilation*, qui s'étend de plus en plus avec des forces toujours croissantes. Quant à la vapeur, c'est le berceau de la démocratie du XIX^e siècle, survenue comme auxiliaire de premier ordre pour in-

tensifier l'œuvre commencée par la doctrine de la jurisprudence romaine.

L'assimilation et la *démocratie* sont deux modalités d'une même tendance. Leur différence gît en ce que la première se manifeste dans le mouvement international; la seconde dans celui que fait chaque corps social sur lui-même, indépendamment de ses rapports avec les autres.

L'assimilation tend à effacer les caractéristiques des différents peuples, et à en faire un tout qui, sans atteindre l'homogénéité ni l'unité (car il y a des limites infranchissables), formerait un mélange achromatique, ou plutôt fade, monotone, sans vitalité. Je ne dis pas, et je ne crois pas, que les choses arrivassent jamais jusque-là; car il faut compter aussi avec la nature humaine, qui souvent répare en partie les folies humaines. Mais cette *tendance-là* se conçoit à plusieurs égards. Par exemple, les tentatives, en partie réussies,

pour faire adopter partout le même système de poids, de mesures et de valeurs monnayées. Quand même on y parviendrait, le fait en lui-même ne ferait pas grand mal, et aurait des avantages, *si le mouvement s'arrêtait là* ; mais il ne s'arrêterait pas au domaine purement économique, on n'y parviendra même que lorsque le mouvement aura acquis plus de force, et c'est pour cela qu'il suivrait son chemin en nivelant de plus en plus les distinctions internationales, au point d'assimiler les codes civils.

Qu'y avait-il de plus innocent, en apparence, que le *Zollverein* des Etats allemands ? Mais cette union des droits douaniers donna essor à l'esprit d'où vint à éclore le *nationalverein* ; le produit de celui-ci fut d'abord l'*union-militaire* aux mains de la Prusse ; ensuite le nouvel Empire germanique (la guerre de 1870 n'en fut que l'opportunité accidentelle), qui est actuellement en train d'absorber

les autonomies qui l'ont proclamé. — La digestion se fera peut-être avec le temps.

Mais le mouvement en question n'est pas toujours si rigoureusement et subtilement progressif, et on le voit agissant par secousses sur plusieurs terrains à la fois.

Ne l'a-t-on pas vu, dans la sphère politique, pendant ce siècle, faisant des constitutions *sur papier*, calquées les unes sur les autres, sans égard aux circonstances, aux mœurs, aux traditions des différentes nations ? Et où en sont-elles, à cette heure, la plupart de ces belles toiles d'araignée ? Cela veut dire seulement que le mouvement s'était trop hâté ici.

Dans le domaine civil la marche a été moins pressée, mais plus sûre. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le mariage civil, établi d'abord en France à une époque de dissolution sociale et religieuse, s'introduit, à l'heure qu'il est, à peu près partout. Et cependant,

d'après les dogmes de l'Église chrétienne, le mariage est un des sept sacrements ! Aussi, elle a produit de beaux résultats cette loi impie ! Le concubinage légal facultatif (car la bénédiction à l'église n'est pas obligatoire, tandis que la cérémonie civile l'est) a fait joliment avancer les affaires des sceptiques et du panthéisme !

Si l'on pouvait admettre que le progrès de ce mouvement (l'assimilation) dût continuer sans obstacle, les rêveurs de la *république universelle* verraient un jour réaliser leur idéal. Mais je ne partage pas cette conviction. Ce qui cependant est bien loin d'être un rêve, c'est que le terme de ce développement pourra bien être l'absorption des États faibles. Il n'en reste plus sur ce continent qu'une demi-douzaine. Que les grands s'avisent bien, toutefois, avant de les faire disparaître de la carte ! L'idée du droit, déjà si terriblement ébranlée, a son plus sûr garant de prestige

dans l'existence des petits États ; car leur existence même dépend de la force de cette idée, et non de la force elle-même. Je pourrais aussi te faire voir pourquoi c'est dans les petits États que l'individualité, et partant la liberté personnelle, est restée la plus vivace, malgré le mouvement païen unitaire ; mais cela m'entraînerait trop loin. Je termine donc ce point de mon sujet, en te prévenant que le jour où toute l'Europe se trouvera partagée entre six ou sept grandes puissances, si tant est que ce jour doit arriver, la réponse, rapportée par Tite-Live (l. V, c. xxxvi), des Gaulois aux ambassadeurs de Rome : — *Se in armis jus ferre, et omnia fortium virorum esse* — deviendra la plus simple expression du Droit des gens.

Dans son aspect social interne, j'appelle « assimilation » *démocratie* ; toutes deux conduisent au nivellement : celle-là nivelle les barrières qui *séparent* les diverses nations ;

celle-ci nivelle les classes existant *dans* la nation. C'est du moins la tendance; le fait ne se réalise jamais complètement, car il est contre la nature, et l'homme, heureusement, n'est et ne sera jamais tout-puissant contre elle.

Le mouvement démocratique vise donc au nivellement des droits et à la nullité de l'individu. Son développement ultérieur serait de transformer un peuple, comme qui dirait en un vaste troupeau de bétail, soi-disant rationnel, mené au gré de quelques bouviers dont le souci est plus du jour que du lendemain. Leur ambition est celle de la grenouille voulant se faire bœuf — l'ampleur physique. Dans ces conditions, peu importe qu'il y ait un roi — c'est quelquefois un luxe que les démocraties se permettent; car, en somme, l'autocratie finit par créer la démocratie, comme lui ayant aplani le terrain. Ce qui compte, ce sont, d'une part, la multitude; de

l'autre, les demi-dieux — ça peut être un, comme ça peut être plusieurs, mais moins souvent. Ce sont deux termes qui ont un rapport, sinon parfait, du moins suffisant: il y a réciprocité et sympathie, fausse ou vraie, peu importe. Le demi-dieu n'est pas sourd au cri des masses; et celles-ci par contre proclament le héros qui mérite leur culte.

Il est deux espèces de demi-dieux, sans compter les nuances graduées. Les uns ont la vue courte, et croient que tout ira pour le mieux tant qu'ils seront au pouvoir. Les autres ne voient que trop bien où doit aboutir la marche des événements dont ils sont les auteurs; mais peu leur importe, et Machiavel en main, ils vont tout droit leur chemin, car leur but est avant tout de créer un ordre de choses ne visant à l'objectif que d'*un seul côté*; les conséquences qui doivent se produire sur d'autres côtés feront l'héritage de leurs successeurs.

À ce second type peut s'appliquer le mot attribué à certain roi : — « Après moi le déluge ! » et encore celui de Pline le Jeune : — « *Perversa ingenia confirmat audacia* » (Ep. iv, 7).

Les demi-dieux sont, à mon avis, plus dangereux que les démagogues pur sang.

Ton ami.

SÉSIMOTIO.

LETTRE IX

Décembre 1874.

Il y a environ un demi-siècle, la population des divers pays d'Europe était plus également distribuée sur l'étendue de chacun; ou, en d'autres termes, le rapport entre les habitants des campagnes et ceux des villes ne dépassait pas certaines limites. Depuis lors, les populations urbaines augmentent constamment, tandis que, en tenant compte de l'accroissement annuel total, les

campagnes se dépeuplent, ou du moins restent stationnaires. Mainte ville de province de nos jours dépasse en étendue les anciennes capitales; là où, au commencement de ce siècle, les habitants se dénombrèrent à peine par milliers, on les compte aujourd'hui par centaines de mille!

Cette migration de la classe rurale vers les villes, ou bien sa concentration dans de vastes foyers industriels, fut l'œuvre de la vapeur. Son application, comme puissance motrice, à la mécanique, donna lieu à ce phénomène social. Les fabriques appelèrent les paysans; et de nouveaux centres se formèrent.

Ce que, je crois, personne ne niera, c'est qu'une population éparpillée est infiniment moins turbulente, que lorsqu'elle est en état d'agglomération. Les démagogues et les agitateurs ont généralement plus beau jeu dans ce cas-ci que dans ce celui-là. Dans les grandes

viles ils trouvent leur besogne déjà à moitié faite, ou je dirai plutôt que le démagogue est essentiellement le produit de ces ruches humaines.

Tout marcha assez tranquillement dans les Babylones modernes, jusqu'à ce que — grâce au nombre d'ouvriers toujours croissant, grâce à leur acquisition de connaissances superficielles et aux nouvelles idées qui peu à peu se firent jour dans leurs esprits — ces agglomérations d'hommes commencèrent à s'organiser. D'abord les *Trades-Unions*. Bientôt le but purement économique de ces sociétés prit un caractère social et politique ; les doctrines socialistes se disséminèrent sous la parole envenimée des agitateurs ; le mécontentement, une ambition malsaine, étouffèrent le bon sens ; les grèves prirent naissance et grandirent sur une vaste échelle, grâce à un système de tyrannie démagogique. Enfin le mot d'ordre est, en ce moment, contre la

propriété, les droits, la famille, la religion, toutes les anciennes bases respectées de la Société; ce qu'on veut, c'est le nivellement de toutes les classes — le communisme.

La vapeur a fait de grandes et de belles choses; mais qui niera qu'elle n'ait aussi produit cette folie sociale?

Je ne prétends pas pour cela condamner la vapeur: je me borne à signaler un fait; non plus le télégraphe électrique, cette batterie de surprises et d'émotions, qui tient le monde en éveil en débitant, pêle-mêle, mensonges et vérités. Que deviendrait le commerce sans lui? et les états-majors en temps de guerre? et la police? et nous autres, le matin, en lisant le journal? Je dis seulement que c'est une puissante machine pour centraliser le pouvoir et pour l'assimilation des peuples.

Je ne décrie pas non plus les Expositions universelles. Je me permettrai d'observer,

néanmoins, que depuis celle de 1851, qui eut du succès comme nouveauté, elles se suivent de si près qu'elles s'entravent et menacent de devenir des embarras. Actuellement ce sont de pures spéculations, des boutiques-monstres. Au reste elles s'accordent parfaitement avec l'esprit de l'époque — négoce et agglomération. C'est bien plus facile de mener votre voisin par le nez au milieu d'une foule que de le séduire dans le calme d'un tête-à-tête ! Mais ces foires périodiques, ne sont-ce pas encore un grand moyen pour affaiblir de plus en plus les différences nationales ?

M'est avis qu'elles finiront par résoudre un grand problème — la formation d'une langue universelle ! Tout, de nos jours, tend à l'universalité ; le singulier n'est plus de mise. Aussi les politiciens modernes ont pu à la fin prouver, au mépris des métaphysiciens d'autres temps, que les universels ont vrai-

ment une existence séparable. — Qu'est-ce que Monsieur un tel? Absolument rien. Qu'est-ce que le peuple? SOUVERAIN.

A bientôt!

SÉSIMOTTO.

LETTRE X

Décembre 1874.

Je crois que ce fut Paul Emile qui disait jadis, que le talent n'était pas moins nécessaire pour servir un banquet, que pour ranger une armée. S'il disait vrai, ça doit tenir bon encore — c'est là une question à vider entre généraux et maîtres d'hôtel.

On s'accordera sans doute à reconnaître, néanmoins, que le talent ne dépend pas du progrès ; et que si toutes les cuisines de la

chrétienté se transformaient en autant d'écoles, la proportion entre le talent et le niveau commun resterait telle quelle, c'est-à-dire ferait toujours l'exception. Le progrès est dans les idées et dans l'amélioration des procédés matériels.

Que la gastronomie et l'art de banqueter aient fait des progrès depuis le temps de Luculle, cela ne saurait être admis absolument; mais pour ce qui touche à la guerre, personne n'oserait le nier.

Il vient à propos de te faire observer ici, par parenthèse, que, il y a moins d'un quart de siècle, les chrétiens, au moins la grande masse d'entre eux, étaient fermement convaincus que l'usage de la guerre approchait de sa fin. Une longue paix de quarante ans les berçait dans l'espoir que la doctrine du Christ, le bien-être, le progrès, et la force morale des idées modernes rendraient la guerre de plus en plus difficile, de moins en

moins probable ; au point qu'il se forma un parti de la paix en vue d'établir l'accord et l'amitié entre toutes les puissances pour aboutir à un désarmement général. Mais l'illusion ne fut pas de longue durée ; dans l'espace des vingt dernières années, on a vu cinq grandes guerres en Europe, sans parler de celles dans l'Amérique du nord et du sud, aux Indes, en Chine, en Abyssinie, et en d'autres parties du monde où les chrétiens ont obtenu accès. On se bat à cette heure en Espagne ; et toutes les nations s'arment jusqu'aux dents !

L'homme ne pouvant, donc, être guéri de son penchant pour la guerre, la science a entrepris de lui fournir des moyens « perfectionnés, » lui permettant de satisfaire cette passion innée. Ce perfectionnement marche à pas de géant, et il serait difficile de prévoir jusqu'à quel point d'excellence on portera encore l'art de s'entre-tuer. Si déjà, au

siècle dernier, l'historien Gibbon disait à propos de la poudre à canon : « Si nous
« comparons le progrès rapide de cette dé-
« couverte pernicieuse avec la marche lente
« et laborieuse de la raison, des sciences et
« des arts de la paix, le philosophe, suivant
« son humeur, se mettra à rire ou à pleurer
« sur la folie du genre humain. » — Que di-
rait-il aujourd'hui à la vue des chassepots,
des mitrailleuses, des canons Krupp ?

Si, d'une part, grâce à la rapidité des moyens de transport et de communication, la stratégie a fait des progrès qui ont leur côté utile en dehors même des intérêts purement belliqueux ; si le système moderne des ambulances et l'institution de cette association vraiment chrétienne de la Croix-Rouge sont, de l'aveu de tout le monde, des motifs d'orgueil légitime pour les Européens ; ils diront peut-être, que, d'une autre part, leurs inventions pour organiser et accélérer des mas-

sacres en grand, ne présentent pas moins leur côté humanitaire et civilisateur.

Civilisateur, attendu qu'on épargne la propriété, on économise le temps et la dépense. Ces buts sont civilisateurs. Pour y parvenir, la campagne doit être courte. Par conséquent, l'objet en vue doit être l'extermination de l'ennemi le plus tôt possible. La conclusion est sans contredit très-logique ; et la science profonde des chrétiens s'est montrée à la hauteur du problème. Tandis qu'autrefois une guerre demandait plusieurs campagnes, elle se décide aujourd'hui par quelques batailles, grâce aux moyens de massacrer les hommes à raison de 50,000 par heure. Vive le progrès !

Quant à son côté humanitaire, je te demande un peu, est-ce qu'il ne vaut pas mieux renverser d'un seul coup cent mille hommes en tirant douze fois la minute, dont au moins six coups portent au but, et puis s'en aller

chez soi nettoyer sa carabine, que d'être pendant une année entière en marches et contre-marches, se guettant, s'évitant, puis venant aux mains et à la recharge, s'envoyant réciproquement des coups de fusils dont 80 pour cent portaient à faux, tout cela avec infiniment de peine et des résultats relativement minimales — comme il arrivait du temps de nos pères ? Et n'est-ce pas plus charitable, par un seul coup de canon bien visé, d'envoyer un cuirassé sous les abîmes, sans trop de tapage, avec tout son chargement humain, que de se servir du corbeau pour aborder et se battre corps à corps, ou de saisir la proue ennemie avec les grappins, la hisser hors de l'eau pour la faire retomber à la mer, comme faisait Archimède à Syracuse, donnant ainsi une chance aux nageurs d'échapper ; le sot rêveur ?

Lorsqu'il s'agit de remplir une tâche pénible, il vaut certes mieux en finir le plus tôt

possible. Puis, l'âge de la science n'a-t-il pas laissé bien en arrière celui de la chevalerie ?

De grands rendements avec moins de peine et à moins de frais, voilà une règle canonique du progrès moderne. Économie de temps et d'argent, ce sont des exigences de la civilisation. Il faut aussi que l'industrie vive ; et, pour ne citer qu'une des belles résultantes de la guerre, les grandes batailles vous engraisent les terres au point que souvent, pendant des siècles, on n'est plus obligé d'y jeter du fumier !

Les nations renouvellent leurs armements environ une fois tous les dix ans ; on le réduira sans doute pour le moins jusqu'à cinq ans, puisque les inventions se succèdent avec une rapide perfection progressive, au profit des armées en général, et des inventeurs et fabricants en particulier. Cela ne cessera que lorsque la perfection aura atteint le point de ga-

rantir l'anéantissement mutuel — le sort des deux chats de Kilkenny, qui mirent fin à leur bataille en s'entre-avalant l'un l'autre.

En tout cas, vive le progrès!

•

SÉSIMOTTO.

•

LETTRE XI

Décembre 1874.

Je ne sache pas que la définition de l'homme ait jamais été formulée de manière à être universellement admise, ce qui impliquerait la seule vraie. Il est à croire que ce serait au moins difficile de la fixer, attendu qu'un des plus grands philosophes de l'antiquité, ayant essayé de le faire, dut subir la risée de son école, lorsqu'un collègue, aussi spirituel que cynique, en donna un exemple pratique.

L'homme étant donc une espèce du genre animal si complexe ou insaisissable qu'il échappe à la définition, comme une anguille se glisse d'entre nos doigts, il ne nous reste, me semble-t-il, qu'à le saisir par un de ses côtés.

Pour ma part, si l'on m'invitait à le définir, je dirais : « L'homme est un bipède parlant, doué d'imitation » ; car j'ose croire que la faculté imitative est celle qui distingue l'homme avant toute autre, plus encore que la raison, que je me permets de classer parmi ses dons les plus faibles. En tout cas cette définition serait d'un grand appui pour MM. Woigt et Darwin ; car la lacune qu'ils laissent entre nous et l'espèce qui est restée à nos trousses dans le progrès du développement par *choix naturel*, est par trop brusque. D'après ma formule, le pas est des plus aisés à faire, il suffit que le baragouin du singe se déroule en parole, et qu'on lui coupe la queue, pour qu'il soit fait homme.

La Prusse, aspirant — si toutefois il nous est permis de juger des motifs d'après les résultats ultérieurs — à une espèce d'hégémonie au nom du pan-germanisme, se mit en devoir, il y a près de trois quarts de siècle, d'imiter la politique de l'ancienne Sparte, mais plutôt en esprit que par la forme ; car les conditions ne se répètent jamais telles quelles en histoire, et on est toujours plus ou moins lié par le temps et les circonstances. La Prusse décréta que l'instruction publique et le service militaire seraient obligatoires pour tous ; cette dernière obligation, paraît-il, ayant été inspirée par les nombreuses défaites de ses armées par les Français, au commencement de ce siècle. On n'y fit pas grande attention pendant une cinquantaine d'années, parce que l'Europe jouissait de la paix. Mais les effets *superficiels* du système obligatoire ne furent pas plutôt mis en évidence, tout récemment, que ne voilà-t-il pas

que tous les peuples s'empressent d'imiter la Prusse; et les cris : *Instruction obligatoire ! Service obligatoire !* sont devenus à cette heure universels. Il ne reste que très-peu de pays qui n'aient déjà singé leur devancier !

Je ne suis pas plus loin que d'autres de reconnaître ici un certain jeu de la fatalité, et comme preuve, je vais formuler une hypothèse.

Supposons que nous fussions une douzaine d'individus, ne relevant chacun que de lui-même. Tout à coup, un des douze voisins se montre formidable à tous les autres par un surcroît de force et de puissance physique. Une coalition pourrait sans doute le tenir en échec; mais on trouve qu'il est plus simple de se mettre à son niveau isolément, en employant les mêmes moyens que lui, si cela est possible. On finit par découvrir que le secret de sa force gît dans le fait qu'il s'était coupé le nez — ce n'est pas plus fort que le secret

de Samson. Eh bien, onze voisins que nous sommes, nous nous résignons à en faire autant ; nous voilà ses égaux. Mais quand même cette mutilation fût de toute nécessité — ce que toutefois je n'admets nullement — est-ce que pour cela nous serions moins hideux à voir ?

Sache, mon cher Itakoura, que le système du service obligatoire, quoique approuvé par la foule de toutes les classes, et, il va sans dire, par des politiqueurs qui se croient hommes d'Etat, ne l'est cependant pas par les quelques gens d'élite qui savent mieux réfléchir que de faire chorus soit avec la foule aveugle, soit avec les meneurs dont le plan est de tout niveler.

Comment donc, on ose encore parler de liberté, au moment où on limite de plus en plus les droits de l'individu ! On se vante de progrès, et on vous fait de toute la population mâle du pays une espèce de ma-

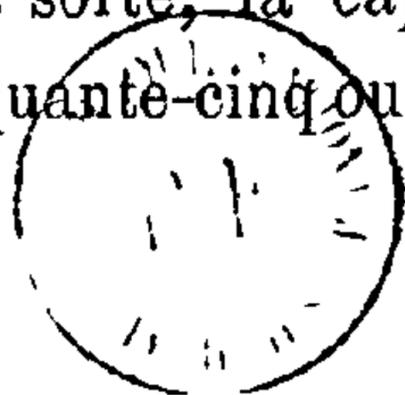
chine qui se meut selon la volonté de celui qui tient entre les mains la ficelle du mannequin !

Depuis l'âge de vingt, jusqu'à quarante-cinq ans, environ — un quart de siècle ! — chaque citoyen est, pour ainsi dire, *adscript au sol*; un serf à deux ou trois degrés. D'abord il doit passer quatre, cinq ou six ans à la caserne — peut-être est-ce un homme bien né, qui se doit laisser rudoyer par un savetier, si par malheur il a un tel pour caporal ou sergent; peut-être est-ce un jeune homme sorti avec distinction des bancs de l'Université, qui doit néanmoins nettoyer les bottes de son colonel, si celui-ci le choisit pour brossier, ou s'endurcir les mains au pavage des routes près la forteresse, ou se faire maître des basses-œuvres de la caserne ! Le fils de..... voire M. le duc lui-même, vidangeur — quel beau rôle ! Aussi les démocrates en sont-ils ravis.

Après ça, on vous donne un peu plus de liberté pendant huit ou dix ans, comptée homœopathiquement, en vous plaçant au premier degré de la réserve; et puis, enfin, vous passez, pour le reste du terme, au second ban de la réserve, n'étant plus astreint au service, sauf le cas où on aurait besoin de chair-à-canon.

Penses-tu que ça finisse là? Nenni! On vient tout récemment de forger de nouvelles chaînes; et après la réserve on vous flanque dans je ne sais quelle machine aux larges gueules; — la nomenclature n'en est pas close; je me permets donc de l'appeler *drague*. Il paraît que dans certaine plage, du premier coup de drague on vient de prendre ou reprendre, deux millions de poissons qui ne s'attendaient guère à ce cruel jeu du sort — pauvres poissons!

Pris de la sorte, la captivité dure jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ou cinquante-sept ans,



plus ou moins. Enfin, ce n'est que vers la soixantaine que vous avez la liberté de disposer de vous-même; à peu près à l'âge où la plupart des hommes trouvent la paix du tombeau!!

Tel est, mon cher ami, le dernier mot, jusqu'ici, du progrès et de la civilisation en Europe!

Détail prouvant jusqu'à quel point on empiète sur la liberté personnelle. Dans quelques pays les jeunes gens mêmes qui se destinent au sacerdoce sont obligés, tout comme les autres, de faire leurs années de service militaire! Mais voici ce qui est encore plus fort: tout le monde sait que dans les temps de vive foi, nombre de gens se vouaient à une vie contemplative, soit dans des monastères, soit en ermitage isolément. Que de pareilles vocations ne manquent pas encore de nos jours, c'est un fait trop connu, et dont il y a trop d'exemples, pour être con-

testé. Eh bien ! cela n'est plus possible, sauf pour les vieillards. La loi militaire ira vous trouver quelque part que vous soyez, jusqu'à la cinquantaine et tant ! Aussi dans maint pays on a supprimé les couvents, après en avoir volé les biens — on dit *confisquer* ou *séculariser*, moi je dis *voler* — au profit de l'État. Qu'importe une vocation chrétienne ? Vive, ou revive, le paganisme !

Je t'avoue crânement que je préférerais à pareil servage l'époque même la plus anarchique du moyen âge. Alors, au moins, l'individu avait un vaste champ ouvert devant lui, pour le bien comme pour le mal ; la personnalité avait sa valeur. Aujourd'hui le régime devient tout mécanique ; l'individu ne sera bientôt qu'un automate, une simple pièce du mécanisme monstrueux qu'on nomme l'État. Si on m'appelle ça liberté dans l'ordre, je réponds — imposture !

Penses-tu que les initiateurs du système,

je dirai, des systèmes obligatoires, ne savent pas où cela mène ? Ils ne le savent que trop bien. Aussi, l'égalité (qu'on n'atteindra jamais dans le fait) est leur but, qui est liberticide. En d'autres mots, l'autorité toute puissante (peu importe la forme, monarchie ou république) dominant, au nom d'une majorité fausse et mensongère, les masses nivelées de par la loi, d'où toute initiative individuelle aura disparu, masses décolorées, inertes, sans vigueur, voilà vers où l'on tend !

· Tout à toi.

SÉSIMOTTO.

LETTRE XII

Décembre 1874.

Pour ce qui regarde l'instruction obligatoire qui devient la mode partout, les esprits d'élite, sans s'opposer à ce que les connaissances s'étendent, font voir, et à mon avis avec raison, qu'il faut distinguer entre le système qui mettrait des empêchements au progrès du savoir, et celui qui oblige tout le monde à s'instruire comme *devoir*. Ces deux systèmes n'ont que ceci en commun —

qu'ils sont l'un et l'autre des mesures tyranniques, et s'attaquent aux droits individuels.

L'instruction obligatoire s'appuie, en vérité, sur la *raison d'État*, le soi-disant *salut public* — c'est toujours le principe de l'automatisme! Quoi qu'en disent les hommes de l'époque, il n'y a ni droit, ni devoir en jeu. Chercher à s'instruire n'est qu'une *faculté*; or, toute faculté peut être légitimement renoncée par l'individu, de même qu'un droit acquis ou dérivé; tandis qu'un *devoir* est par sa nature toujours obligatoire. Il a donc plu aux législateurs d'ériger en devoir une simple faculté.

Que si on répond que c'est, au moins, le devoir des parents de faire instruire leurs enfants, je répliquerai, en me conformant mieux à la nature des choses, que c'est le devoir des parents de donner à leurs enfants l'*éducation* qui convient à leur état, celle qui

puisse les préparer pour leurs vocations, et surtout l'éducation morale pour les mettre sur la voie du bien et les détourner du mal. Cela est certes leur devoir, mais non pas d'en faire des *lettrés*; c'est une faculté qui leur est acquise, mais nullement un devoir. Quant au devoir des parents — donner l'éducation morale et pratique à leurs enfants, — la loi naturelle suffit; car, sauf les exceptions, tous les parents cherchent à assurer le bien-être de leurs enfants. Et quand la loi naturelle ne suffirait pas d'elle-même, elle est suffisamment fortifiée par la législation pénale ordinaire, qui confirme chez les parents la prévoyante nécessité de mettre leurs enfants à l'abri de peines futures, en les formant aux bonnes mœurs. Au surplus, la loi ne doit jamais viser l'*exception* comme but direct, mais la *généralité*: son domaine propre est le *droit*, non pas la *raison d'Etat*, qui fausse celui-là.

Mais quittons le terrain des principes, et mettons-nous sur celui de la pratique.

A quoi bon développer *forcément* l'intelligence des masses, *si en même temps on ne peut leur fournir un champ plus vaste pour l'exercer*? A quoi bon éveiller des aspirations, qui ne peuvent laisser d'augmenter à mesure que l'horizon des connaissances s'élargit, si on ne peut donner les moyens de les rendre légitimes? Avons-nous donc assez de rayons de miel pour remplir toutes ces nouvelles bouches et en faire cesser les plaintes, comme fit la vieille femme, dans une des comédies d'Aristophane, à l'égard du nouveau-né qu'elle portait enfermé dans un pot? Si cela ne se peut, on ne fait qu'augmenter le nombre des mécontents, des ambitieux, des agitateurs; au lieu de moraliser le peuple, qui est le seul but *avoué* du système obligatoire.

Il n'est pas encore temps d'en connaître

tous les effets ; mais voyons-les là où ils commencent à paraître.

Aux États-Unis tout citoyen, riche ou pauvre, a fréquenté l'école ; il sait, ou il est censé savoir, au moins lire, écrire, compter, etc. J'y ai passé quelque temps, comme tu sais ; eh bien, je puis dire n'avoir jamais vu un citoyen américain *par naissance*, qui fût ouvrier ordinaire. — Il y a des maçons, des charpentiers, des tailleurs, des cordonniers, des artisans, oui ; mais non pas de ceux qui travaillent à la journée et par pelotons sur les grandes routes, ou pour le pavage des rues, etc. ; on n'y trouve pas, surtout, des domestiques américains. Ils considèrent ces emplois comme trop au-dessous d'eux, trop dégradants, et les laissent avec mépris aux émigrants irlandais et allemands. Dans un nouveau pays si vaste, et comparativement si peu peuplé, cet état de choses ne présente aucun danger *pour le moment*.

Mais figure-toi ce qui pourrait arriver dans un vieux pays, organisé depuis longtemps, avec une population nombreuse, si de pareilles idées se développaient, ce qui ne peut se réaliser plus sûrement que par le système de l'instruction obligatoire.

Or, le seul pays en Europe où ce système ait encore eu le temps de produire des fruits, c'est l'Allemagne. Qu'y voyons-nous ?

On ne peut certainement pas dire que les idées orgueilleuses, ou les préjugés qui dominent aux États-Unis se montrent en Allemagne sous le même aspect ; car les conditions de ce dernier pays rendent la chose impossible *en pratique*. Mais on y voit percer les mêmes aspirations, qui, vu l'impossibilité de les satisfaire comme en Amérique, produisent parmi ces masses *lettrées* une humeur atrabilaire et haineuse, un mécontentement sourdement grondeur, quand il ne se fait pas connaître ouvertement, comme d'ailleurs cela se voit

souvent. Ce n'est là qu'une autre modalité du même phénomène qui a lieu aux Etats-Unis.

Il est notoire que de tous les peuples de l'Europe, c'est en Allemagne que le poison du socialisme a pénétré le plus profondément, et opère avec le plus de persévérance. Dans les *meetings* tenus par ces ouvriers *instruits* (au moins suffisamment pour lire les feuilles socialistes, qui font leur pâture intellectuelle), on prêche le communisme, en s'attaquant à la religion, à la famille, aux droits individuels, à la propriété, en un mot, à tout ce qui jusqu'à présent a formé les bases de la société. Malgré les excès de la Commune de Paris, et le tumulte qu'on a soulevé dans quelques grandes villes de France, les Allemands, quoique bien moins tapageurs, sont infiniment plus avancés en fait de socialisme que leurs voisins de l'ouest.

Il me souvient d'avoir vu, il y a environ

cinq ou six ans, dans un journal anglais, une statistique se rapportant à l'association si notoirement connue, l'*Internationale*. Les chiffres, sans doute, ne pourraient prétendre à un compte rendu complet; mais au moins les *proportions* s'y faisaient connaître. Je n'ai pas ce document sous la main; mais, si la mémoire m'est fidèle, on y voyait figurer pour le compte de l'Allemagne environ 700,000 affiliés de l'Internationale; pour la France et l'Italie des chiffres de beaucoup inférieurs, et pour l'Angleterre à peine 13,000, plus ou moins. Le grand total représentait environ 1,200,000. Tout cela a dû augmenter depuis.

Réfléchis donc, mon cher Itakoura, sur ces rapprochements et les quelques données que nous possédons à l'heure qu'il est, et tires-en la conclusion pour l'avenir.

Pour moi, il me semble que l'instruction obligatoire manque au seul but qui aurait pu excuser en quelque sorte l'atteinte aux prin-

cipes qu'elle implique — la moralisation des masses du peuple. Elle les démoralise au contraire, et menace d'en faire l'instrument d'une anarchie affreuse. L'éducation concentrée dans les mains de l'Etat, est une politique anti-chrétienne; c'est une renaissance des temps païens sous d'autres formes extérieures.

Pour se tenir sur le terrain de la vraie civilisation chrétienne, il faudrait que l'éducation fût du ressort de l'initiative privée. A cette condition, libre à elle de se développer tant qu'on voudra; les effets seraient légitimes et concordants. L'uniformité étant contraire à la nature, sa tendance ne peut qu'être nuisible. Respectez la diversité que Dieu a établie dans l'ordre des choses de ce monde, et vous n'aurez rien à craindre du développement *graduel, spontané et naturel* des divers éléments formant les sociétés humaines.

Je te serre la main.

SÉSIMOTTO.

LETTRE XIII

Janvier 1875.

Si, pour les esprits-bien formés, il pouvait y avoir quelque doute sur la double nature de l'homme, il suffirait de se rendre compte de ce qui se passe autour de nous, pour chasser le doute, et se confirmer dans cette croyance, pourvu qu'on ne se laissât pas entraîner par le tourbillon.

Si l'homme n'était autre chose qu'une espèce du genre animal, s'il ne représentait que le

•

dernier échelon du développement des êtres animés, ce que je viens de dire n'aurait aucune valeur, et on pourrait se louer de la pente qu'on suit actuellement.

Si, au contraire, à la nature physique et végétative, il s'en joint une autre, dont l'homme est le seul dépositaire en ce monde, on doit envisager notre époque comme un châtiment, ou, si l'on aime mieux, comme la conséquence naturelle d'un oubli.

Le *mouvement* est une force inhérente à la matière, et ne fût-ce la vertu d'autres lois secondaires, comme l'attraction et la gravité, le repos serait inconnu ; il n'est pas besoin d'ajouter que cette loi universelle implique le *changement* de lieu et de forme *dans le temps*. Eh bien, c'est ce qu'on voit tant pour la matière inorganique que pour *tous* les êtres animés. Mais dans l'homme, et dans l'homme exclusivement, on voit quelque chose de plus, *un effort constant de*

s'améliorer. Voilà ce qu'on n'a jamais vu ni dans la matière ni dans aucune autre créature que l'homme. On a beau apprivoiser et dresser les espèces les plus intelligentes — le chien, l'éléphant, le singe, le cheval, — on ne les vit jamais s'émanciper de l'existence purement animale ; et leur domestication même fut l'œuvre de l'homme. Aussi, n'existait-il que des animaux sauvages avant les couches supérieures de la période tertiaire des géologues.

S'il y a donc quelque chose dans l'homme qui le distingue essentiellement, et le met bien loin au-dessus de toute autre créature terrestre, les matérialistes ont beau nier l'immortalité de l'âme, il faut néanmoins qu'ils reconnaissent que l'homme, par rapport aux autres animaux, possède une double nature ; c'est-à-dire la nature animale (physique, végétative et instinctive) et la nature rationnelle et morale.

Cette nature distinctive, que les gens sensés appellent *âme*, n'est point assujettie à la loi du mouvement, comme la matière ; mais elle possède une activité qui lui est propre, que nous exprimons par le mot *pensée*, dont les évolutions ne dépendent *ni de lieu, ni de forme dans le temps*.

La nature animale se meut toujours dans le même cercle, la même sphère ; elle ne s'en écarterait jamais, si elle y trouvait toujours de quoi satisfaire à ses besoins physiques.

L'âme, au contraire, dont l'activité est ubiquitaire et synchronique, pouvant ramener au présent le passé et l'avenir, et concevoir l'infini dans le temps par celui de l'espace extra-mondain, ou les profondeurs sans bornes du vide, l'âme, dis-je, n'est jamais assouvie, n'est jamais satisfaite, aspire toujours à quelque chose qu'elle ne trouve pas à sa portée ; en un mot, elle a une tendance irrésistible de s'émanciper des entraves de la matière.

Ce n'est pas dire que nous soyons tous des Plotins ; que nous voudrions nous détacher du monde pour nous élever, ou nous approcher d'une des hypostases. L'âme, en tant que réunie au corps, est sujette, vis-à-vis de la matière, à deux forces que j'appellerai, faute de mieux, centrifuge et centripète : elle voudrait s'en éloigner, lorsque les effets matériels s'opposent à sa volonté ; elle s'y sent attirée, au contraire, lorsqu'elle peut s'en rendre maître. C'est le signe auquel les philosophes, d'accord en cela avec la religion, mais chacun d'après sa manière, reconnaissent la chute de l'homme, ou de l'âme ; une existence pure antérieure, d'où il, ou elle, est tombé dans la corruption de la matière.

Toujours est-il qu'un homme disposerait du monde entier, qu'il ne serait pas encore satisfait ; l'aspiration vers *quelque chose de mieux* ne cesse jamais de le tourmenter ; voire même l'Amour, la seule passion capable de le

rendre satisfait dans sa durée, est d'une inconstance proverbiale. Voilà ce qu'on ne trouve que chez l'homme; voilà ce qui se passe dans le for intérieur de tout homme, hormis peut-être de ceux qui n'en ont que la forme. Et on nierait encore la double nature de l'homme !

Ce petit exorde n'a été que pour mieux faire sentir ma pensée; c'est-à-dire, qu'étant admise la double nature de l'homme, on ne peut la méconnaître, l'oublier, la mépriser impunément. Il n'est pas plus admissible qu'on se voue exclusivement au culte du corps, qu'à celui de l'âme; il faut tenir compte des exigences de chacune de ces natures, faute de quoi, l'une dépérit, l'autre se corrompt et tombe dans l'oubli. Et quoique le corps ait presque toujours eu la plus large part dans le partage de nos soins, je ne sache aucune époque de l'histoire chrétienne où l'être matériel l'ait emporté au point qu'on le

voit de nos jours. Ce n'est certes pas des hommes de notre temps qu'on dira : *Corpori servire etiam in necessitate dolebant*.

Il y a eu sans doute des périodes où le matérialisme dominait la Société chrétienne ; celle, par exemple, des x^e et xi^e siècles ; mais quelle différence ! Là ce fut un déchaînement des passions, ayant libre cours dans l'anarchie ; et nullement la conséquence d'une exégèse rationaliste, — la foi était restée dans les mœurs. Le matérialisme d'aujourd'hui est au contraire le produit exclusif de cette dernière cause, l'exégèse rationaliste, ainsi que tu as dû le comprendre d'après l'exposé fait dans mes lettres précédentes. Tout vise au corps maintenant.

Le merveilleux développement de la science positive, les recherches incessantes pour découvrir et mettre à profit les lois physiques, le succès qui a accompagné ces efforts de l'esprit humain, semblent vraiment avoir mis

la Société en démence. On s'embourbe dans la matière, et la suffisance matérielle fait des progrès journaliers. On se fie à l'intelligence pour découvrir tous les secrets de la nature ; les mystères, qu'autrefois on envisageait comme au-dessus de la capacité humaine, doivent, croit-on, tomber un à un dans le domaine intellectuel, malgré l'avis donné, et la limitation indiquée, par le puissant génie qui le premier donna l'impulsion aux investigations du monde physique. Lord Bacon lui-même disait : « Qu'en contemplant la nature, « on eût à se garder de la présomption de « vouloir atteindre aux mystères de Dieu. »

Les richesses, les facilités de locomotion, la soumission de la matière par l'esprit, ayant pour but le bien-être du corps, tels sont en définitive les stimulants de cette communion effrénée avec le monde objectif, légitimes d'ailleurs, peut-être, si les conséquences s'arrêtaient là.

Mais le moyen d'arrêter l'avalanche, une fois qu'elle s'est détachée du flanc de la montagne ? L'immutabilité des lois qui gouvernent la matière, la constance de celles qui dirigent les opérations intellectuelles, ne laissent guère de place pour des causes plus profondément occultes, provenant d'une volonté omnipotente ! La logique ne peut admettre le mystère ; et on se pique d'avoir enfin trouvé la clef qui, peu à peu, ouvrira tous les secrets de la nature ! De là la croyance que l'âme n'est qu'une fonction éphémère, rentrant dans le néant avec le corps, duquel, en attendant, elle est l'humble servante ! Puis, enfin..... Pan est Dieu, ou il n'en existe point !!

Ton ami,

SÉSIMOTTO.

LETTRE XIV

Janvier 1875.

Et que voit-on, en regardant autour de soi ?
Si l'éclipse de l'idéal n'est pas encore complète, sa lueur est restée du moins bien faible. C'est sur la matière dans ses formes les plus positives que se concentrent les nombreuses évolutions de l'esprit. Ce n'est pas que ce manque de l'idéal soit apparent par la préférence donnée aux professions, car cela s'est toujours vu ; mais surtout par la tendance

des hommes qui se vouent encore aux sphères supérieures de l'occupation mentale.

Tous les beaux-arts se sont matérialisés.

En musique, l'imitatif est plus recherché que l'idéal ; et la mélodie s'engouffre dans le bruit cadencé. Le roulement du tonnerre, le clapotis des vagues, le clabaudage des chiens, les sons du cor de chasse font les délices de foules qui s'endormiraient sous l'influence d'une symphonie, ou qui tomberaient d'épuisement si on les menait à travers les labyrinthes mystérieux de l'harmonie transcendante. Il est même des gens qui prétendent qu'un opéra ne devrait se former que de récitatifs — est-il permis de *chanter* sur la scène de la vie réelle ! Pleurer, ah ! — tant qu'on voudra.

Qu'on s'arrête un peu devant les milliers de tableaux qui font les frais d'expositions annuelles. Il en est peu qui s'écartent du réalisme le plus accentué. — Je dis que la

production annuelle est par *milliers* et cela se comprend ; car lorsqu'un art s'incline, et baisse des sphères élevées vers les plaines de la simple imitation où l'imagination s'aplatit, la foule se sent prise de *vocation* ; et de là des centaines d'artistes où autrefois on en comptait une dizaine. On ne voit même que rarement dans leurs productions quelques réminiscences de ces effets indéfinissables d'ombre et de lumière, par lesquels les peintres trop réalistes du passé cachaient souvent l'aspérité de leurs sujets, en spiritualisant quelque peu la nudité de la nature.

Pour le reste, c'est en vain que vous cherchiez quelque chose de comparable à cette douceur si variée dans l'expression du visage, dont la main de Raphaël possédait le secret ; et qui souvent rappelle l'idée de l'âme se détachant de la matière, comme le parfum se détache de la fleur ; ou celle de la matière sous l'enveloppe de l'esprit. N'y cherchez pas

non plus quoi que ce soit qui s'approche tant soit peu de cette éloquente confiance dans la Foi, que Murillo savait faire épanouir sur les traits humains ; — ou de ce merveilleux effet du regard, vu à travers la vapeur diaphane, dont André del Sarto aimait à voiler les yeux de ses madones.

Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas l'artiste qu'il faut blâmer, — j'entends parler d'une véritable vocation ; — car quand même André et Raphaël revinssent au monde, ils ne sauraient jamais répéter leurs œuvres. L'artiste ne peut pas s'isoler entièrement ; il ne lui est pas donné de s'émanciper de son siècle ni des idées qui s'agitent autour de lui. Aussi les toiles de quelques-uns des grands peintres de nos jours se vendent-elles pour des prix plus élevés que celles de la plupart des anciens maîtres mystiques. C'est parce que ceux-là sont mieux compris que ces derniers. J'avoue, cependant, que parmi les artistes

contemporains, quelques-uns ont pu s'émanciper à plusieurs égards de cette influence ; car le génie, qui a toujours de l'originalité, ne peut pas être entièrement comprimé.

Quant à l'architecture, les conceptions de nos jours sont nulles, dès qu'elles sortent du positif. Une nouveauté se fait ordinairement distinguer par l'exagération, ou quelque énormité choquant le goût. Les amas de pierres et de plâtre du dernier siècle valaient mieux, selon moi, que nos combinaisons hybrides de ce temps-ci, ou nos imitations, pour la plupart chétives et mesquines, de l'art gothique-ogival. On a beau chercher de nouvelles idées, l'architecture, prise dans son ensemble, représente toujours l'esprit de l'époque ; et la nôtre, manquant d'originalité, est un mélange indigeste de vieilles idées — un réchauffé assaisonné avec des épices moisis.

Pour ce qui touche à la littérature, je serai des premiers à reconnaître que notre siècle

a produit des ouvrages extrêmement remarquables dans le domaine des sciences et dans celui des recherches patientes de l'histoire. Il suffirait de nommer ces grandioses collections des monuments littéraires des temps passés, jadis enfouis dans la poussière des archives (publications d'ailleurs dont l'impulsion appartient aux moines, avant ce siècle); et les travaux historiques qui en sont la conséquence. Mais dans le département des belles-lettres, peu de chose échappera à l'oubli d'un prochain avenir. Il y a manque de poètes; la poésie n'est que peu goûtée. En revanche, l'appetit est vorace pour les œuvres dramatiques et de fiction, qui se jettent à foison sur le marché; c'est une question d'offre et de demande.

Mais que sont ces productions? En règle, et sauf de rares exceptions, le drame et le roman ont l'air d'avoir pris à tâche, à qui mieux mieux, de mettre en évidence le mauvais

côté de la nature humaine ; c'est le machiavélisme en littérature. Le monstrueux est le sujet le plus en vogue. Un essor de l'imagination est d'ordinaire le réalisme en relief, l'exagération des plus méchantes passions, un enfoncement pour s'abîmer, s'infiltrer, dans les viscères les plus cachés de l'humanité. On ne se met plus guère en peine pour s'élever dans la lumière des sphères supérieures ; mais pour tâtonner avidement dans les ténèbres, afin d'en faire sortir la vie telle qu'elle est *dans l'exception*, ou plutôt pire qu'elle n'est. Ce qu'elle pourrait être, ou ce qu'elle fut jadis à de rares époques, ne préoccupe nullement la masse des lecteurs de l'actualité ; car un abîme les en sépare. Voilà en peu de mots la tendance littéraire du jour, en tant qu'elle dépend des œuvres d'imagination.

Mais pour juger d'un siècle rien n'est plus instructif que le système scolaire. Celui d'aujourd'hui est de *gorger* ; on tient à vous pétrir

de science, sans égard aux capacités individuelles, car c'est l'âge du nivellement. Le but essentiel est de « passer l'examen », si on ne crève pas avant. Ce but étant atteint, il vous est loisible d'oublier ce que vous avez cru apprendre. Le cas échéant, on vient à votre secours ; tout art, toute science, a son *vade-mecum*. Il n'est point de havre sur la côte du nouveau monde intellectuel tracé par lord Bacon, qui, offrant quelque utilité, n'ait été exploré, non-seulement pour suppléer aux lacunes, comme il le proposait à ses successeurs, mais aussi pour rendre le savoir facile et accessible à tous. Je ne le condamne pas *in limine* ; mais de la sorte, il va sans dire, que le diplôme vaut mieux que l'instruction solide. Celle-ci ne peut être une vérité que dans un cercle d'études restreint ; tandis que le diplôme témoigne du fait que vous avez été dûment gorgé de toute espèce de pâtures scientifiques.

On jette souvent de hauts cris contre le temps perdu aux études classiques, attendu leur inutilité à l'heure qu'il est ! C'est autant de temps pris aux sciences utilitaires. La religion commence aussi à être rayée du programme des études scolaires, et se distinguera bientôt comme la seule branche d'instruction non obligatoire !

Il y a des gens qui croient que lorsque l'intelligence aura maîtrisé la matière et pénétré tous les secrets de la nature, les mystères du monde des esprits seront dévoilés. D'autres, au contraire, semblent convaincus que la réalisation de ce triomphe prouvera que ledit monde est un mythe. Pour moi, je termine cette lettre en te rappelant que, selon la tradition des chrétiens, et même de plusieurs peuples de l'antiquité, il y eut un temps jadis où les hommes essayèrent d'escalader le ciel à l'aide de moyens matériels ; mais que Dieu jeta au milieu d'eux la confu-

sion, comme un avertissement de leur petitesse. Je ne suis pas loin de croire qu'on est menacé de la répétition de ce miracle.

Ma dernière à bientôt.

SÉSIMOTTO.

LETTRE XV

Janvier 1875.

Au vu du contenu de mes lettres précédentes, tu seras à même, mon cher ami, de juger de l'état sanitaire de la « civilisation chrétienne ; » et si c'est bon à greffer.

Si les nôtres s'en accommodent, au moins feront-ils bien de ne pas trop se hâter, en se souvenant de ce vers et demi de Lucreèce :

*Nam quidvis citius dissolvi posse videmus,
Quam rursus refici ;*

et l'histoire de la Révolution française de 1789 en prouve l'éternelle vérité.

L'esprit de propagande des chrétiens, depuis trois siècles, est une curieuse manifestation de l'amour du prochain, de la *philanthropie*, pour nous servir du mot en vogue.

Pour civiliser les nègres d'Afrique, et les convertir au christianisme, on ne trouva rien de mieux à faire que de les transporter par centaines de mille en Amérique, les vendant comme esclaves pour remplir le vide laissé par les hommes à la peau rouge. La religion, l'humanité et le négoce fraternisaient pour sauver le noir du fétichisme et de la barbarie : en lui mettant les compèdes, et le fouettant jusqu'au sang, on ne visait qu'à son propre bien — au moins dans l'autre monde. Ne va pas croire cependant que les prêtres sanctionnaient ces moyens ; ce serait injustice. Mais pour chaque missionnaire, on comptait au moins cinquante aventuriers en

fait d'armes ou de négoce ; comment empêcher que ceux-ci n'eussent le choix des moyens ?

Quant aux Indiens d'Amérique, les Mexicains et les Péruviens formaient deux nations déjà civilisées. Mais, par malheur, ils n'étaient pas chrétiens, et ignoraient l'économie politique ; ou plutôt les aventuriers furent les devanciers d'Adam Smith, et par simple contact avec ces ignorants, l'idée lumineuse leur vint d'inspiration, faute de science. En effet, les Aztèques et les Incas avaient de l'or et de l'argent à foison, dont ils ne savaient que faire. Les Européens leur en enseignèrent l'usage, en mettant ces métaux « en circulation » de par le monde, au profit de la civilisation. En attendant le retour des « espèces circulantes, » et les résultats du tour joué, on se mit en devoir de « convertir » les Aztèques et les Incas ; et on s'y est pris de telle façon, qu'à l'heure qu'il est, — le cercle écono-

mique ne s'étant pas encore fermé, — on ne retrouve plus ces races ! Les quelques individus qui ont échappé à la métamorphose sont recherchés comme curiosités d'ethnologie. Quelques têtes d'Incas se trouvent dans les musées, réduites à la grandeur de prunes, mais conservant merveilleusement la forme des traits et toute la chevelure.

Les autres aborigènes, étant sauvages, ne vivant que de pêche et de chasse, on s'empara de leurs terres, *puisqu'ils n'en avaient pas besoin*. Pour les civiliser, on les fit travailler dans les mines. Ils ne vivaient guère à la tâche plus de trois ans, juste le temps pour en tirer profit, en faire des catéchumènes, leur donner le baptême et les envoyer au ciel. Voyant cela, ceux qui le purent, se réfugièrent dans les profondeurs de forêts impénétrables. On fit alors venir les nègres. Voilà pour l'Amérique méridionale.

Dans celle du Nord, voyant que les Indiens

ne voulaient ni se civiliser, ni se convertir, on adopta le système de les chasser vers l'ouest, ou de les exterminer (soit par la boisson, soit par l'épée), comme le meilleur moyen de se débarrasser de ces païens inutiles, s'autorisant de la théorie des « races élues. »

Car tout est pour le mieux dans ce meilleur des mondes ; et Leibniz prétendait, d'après son système de l'ordre préétabli, que ce monde fût le « meilleur choix » qui s'offrît à Dieu ; tandis que Jacob Bœhme, avant lui, y voyait le résultat du désir qui s'empara subitement de l'Eternel immuable, d'avoir « sur quoi il pût opérer, et avec quoi il pût se délasser ou s'entretenir ! »

Mais, sans remonter aux origines du temps, « on a constaté » ici, que, d'après les lois du progrès, certaines races doivent avoir le pas sur d'autres, le but étant le BIEN. Donc, ces dernières n'existent que comme accidents, et

non *per se* ; elles ne sont destinées qu'à remplir des vides (qui répugnent à la nature) jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par quelque chose de mieux.

D'après ces principes, l'extermination des hommes à la peau rouge était légitime ; et on en aurait fait autant des nègres, s'ils n'eussent accepté le joug de l'esclavage, auquel la fière indépendance des Indiens refusait de se soumettre.

Aux États-Unis, encore de nos jours, lorsqu'on a besoin de terres occupées par les Indiens, on les oblige à reculer vers l'occident ; et s'ils résistent, on emploie les armes. Tout le monde connaît l'histoire de la guerre des Séminoles et ce qui leur advint, parce qu'ils ne voulurent pas céder leurs possessions en Florida, *garanties par traité solennel*, en échange de prairies dans l'ouest ! Au reste, la « grande République » n'a plus guère de quoi se préoccuper de ce côté, attendu que

les aborigènes sont réduits aujourd'hui à fort peu de monde.

Je t'engage aussi à consulter nos voisins, les Chinois ; et tu sauras en quoi ils ont à se louer de leurs rapports avec les Européens. Les *coolies* te feront sans doute l'éloge de la philanthropie occidentale !

Ah ! l'histoire coloniale des Chrétiens a des pages très-édifiantes !

Enfin, il faut croire que les réformes qui s'opèrent au Japon sont suivies avec un vif intérêt par le monde d'ici. On s'attend à voir prochainement tomber toutes les barrières, ce qui leur permettra d'aller couronner l'œuvre pour vous. De quelle façon?... En convertissant nos frères au christianisme ? C'était là ton grand espoir, qui leur eût valu ton pardon à bien d'autres égards.

Eh ! sans doute que les sociétés bibliques feront de leur mieux, comme toujours ; et il ne manquera pas de missionnaires, si on les

admet. Il me semble cependant qu'avant de prétendre convertir les autres, il faut être convaincu soi-même. C'est pourquoi je crains que tu ne sois déçu; par contre le Daïri peut se rassurer. Il se trouve ici trop d'incrédules, sinon de panthéistes, pour qu'on se mette en peine de recommencer l'œuvre des Portugais aux xvi^e et xvii^e siècles, œuvre accompagnée d'ailleurs de si brillants succès, lorsque la jalousie commerciale d'un autre peuple *chrétien* vint la faire échouer; faire chasser ceux-là, et massacrer des milliers de convertis!

Eh! vois donc ce qui se passe en ce moment dans certains pays de la chrétienté; où, non content de l'œuvre de leurs aïeux, le morcellement de l'Église, on aspire encore à renverser de fond en comble la vieille roche de saint Pierre, l'unique égide qui reste au christianisme chancelant! Car, crois-le, si la papauté devait disparaître un jour, toutes ces sectes éparses s'égareraient de plus en

plus vers l'abîme où quelques-unes se sont déjà engouffrées. En veux-tu un signe qui l'indique ? Tout récemment, on soumit à certain corps compétent, dans un pays protestant, un projet de loi interdisant la nomination à un bénéfice de pasteur, de tout individu ayant avoué ne pas croire à la divinité du Christ. Eh bien, ce projet fut rejeté !!

Mais, sois tranquille, ce jour ne viendra pas ! Malgré tous leurs efforts, malgré leurs parlements, et leurs lois, nos petits-fils et les petits-fils de leurs petits-fils verront l'Eglise de Rome, quoique ravie violemment de ses droits temporels, plus solidement assise que jamais, servant, comme le fanal aux marinières, de point d'appel à bien des égarements. Elle sera là quand viendra le jour de la réaction, lorsque les esprits, déçus par de vains raisonnements sans issue, fatigués du néant qui plane sur eux, chercheront un refuge dans le seul asile qui pourra les contenir tous. Voilà

ce que j'ose prédire, en posant ce dilemme : Ou l'Église catholique romaine triomphera des tempêtes, et restera debout ; ou bien le Christianisme s'effondrera entièrement. C'est la volonté de Dieu qui en décidera.

En attendant, peut-on, en pareille conjoncture, répéter les efforts d'autres temps chez nous ? Et quand même, par bonheur, je dusse me tromper, il manquerait l'unité d'action d'alors. Nos compatriotes ne sont pas faibles d'esprit, et en voyant chez eux les missionnaires des sectes chrétiennes, dont le nombre dépasse de beaucoup la cinquantaine, chacun prêchant sa doctrine ; en voyant cette machine aux cent roues, placées à tous les angles, depuis le plus obtus jusqu'au moindre aigu, il me semble les entendre, dans un moment de belle humeur, ayant convoqué ces pieux personnages en assemblée plénière, leur adresser ces quelques paroles : « Messieurs et très-révérands amis, nous vous engageons à re-

tourner chez vous pour décider vos controverses. *Tene te primo in pace, et tunc poteris alios pacificare*, comme dit un de vos grands moralistes. Après quoi, et lorsque vous serez d'accord, nous vous écouterons avec plaisir, et peut-être aussi tomberons-nous d'accord, car en fait de croyances nous sommes presque vierges ; ce en quoi, sauf votre respect, vous semblez n'être déjà que trop usés ! »

Non, mon cher Itakoura, j'ai décidément grand'peur que les bonzes n'aient rien de quoi s'inquiéter. Mais, en revanche, j'ose dire à la nation, en terminant, — « Gare à l'opium de messieurs les négociants ! » *Vale.*

Ton ami,



SÉSIMOTTO.

FIN

PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA LIBRAIRIE E. DENTU

collections gr. in-18, à 3 francs et 3 fr. 50 cent. le volume

GUSTAVE AIMARD vol.	FÉRYAQUES ET B. vol.
Belle Rivière..... 2	Rolande..... 1
Aventures de Michel Hartmann..... 2	FORTUNIO
Bois-Brûlés..... 3	Le Roi du Jour..... 1
ALBERIC SECOND	PAUL FOUCHER
Les demoiselles Du Roncay..... 1	Les Coulisses du Passé..... 1
D'AMEZEUIL	EMILE GABORIAU
Chasseurs excentriques..... 1	La Dégringolade..... 2
ALFRED ASSOLLANT	L'Argent des Autres..... 2
Puy de Montchal..... 1	La Corde au cou..... 1
Idem..... 1	L.-M. GAGNEUR
XAVIER AUBRYET	Les Crimes de l'Amour..... 1
Vengeance de Madame Maubrel.... 1	Chair à Canon..... 1
ELIE BERTHET	EMMANUEL GONZALES
Oreilles du Banquier..... 1	Les Gardiennes du Trésor..... 1
Le Comte Bernard..... 1	GOURDON DE GENOUILLAC
ADOLPHE BELOT	Les Voleurs de Femmes..... 1
Mères mondains..... 2	LEON GOZLAN
Joseph et Mathilde..... 1	La Vivandière..... 1
Le Feu de feu..... 1	A. HOUSSAYE
F. DU BOISGOBEY	Le Roman des femmes qui ont aimé... 1
Tresse blonde..... 1	Lucie..... 1
Objets noirs..... 2	IMBERT DE SAINT-AMAND
Le Cœur..... 2	Les Femmes de Versailles..... 1
GONTRAN BORYS	CH. JOLIET
..... 1	Les Filles d'Enfer..... 1
Le Band Roland..... 2	La Vicomtesse de Jussey..... 1
EDOUARD CADOL	M^{me} KIBRIZLI-PACHA
Rose..... 1	Trente ans dans les Harems..... 1
CHAMPFLEURY	M. DE LESBOURE
Le Secret de M. Ladureau..... 1	Les Chevaliers de la Mouche à miel... 1
EUGENE CHAVETTE	MICHEL MASSON
L'Héritage d'un Pique-Assiette..... 3	Daniel le Lapidaire..... 1
La Chiffarde..... 2	CHARLES MONSELET
La Chambre du Crime..... 1	La Belle Olympé..... 1
JULES CLARETIE	CH. NARREY
Les Muscadins..... 2	Ce qu'on dit pendant une Contredanse. 1
ERNEST DAUDET	CH. PAUL DE KOCK
Aventures de Raymond Rocheray..... 2	Mémoires inédits..... 1
Le Roman de Delphine..... 1	V. PERCEVAL
ALPHONSE DAUDET	Le Roman d'une Paysanne..... 1
Robert Halmout..... 1	Dix mille francs de récompense..... 1
Aventures de Tartarin..... 1	PAUL PERRET
ALBERT DELPIT	Les Bonnes Filles d'Ève..... 1
La Vengereuse..... 2	La Fin d'un Viver..... 1
CHARLES DEULIN	PONSON DU TERRAIL
Chardonnette..... 1	Les Voleurs du Grand Monde..... 7
Contes du Roi Cambrinus..... 1	La Justice des Bohémiens..... 2
Histoires de Petite ville..... 1	TONY REVILLON
CHARLES DIGUET	La Séparée..... 1
Amours Parisiens..... 1	DE SAINT-GEORGES
E. ENAULT	Les Yeux verts..... 1
Mademoiselle de Champoray..... 1	PAUL SAUNIERE
Gabrielle de Celestange..... 1	Les Deux Rivaies..... 1
XAVIER EYMA	ANAIS SEGALAS
Les Gamineries de M ^{me} Rivière..... 1	La Vie de Feu..... 1
FERDINAND FABRE	E. SERRET
Barnabé..... 1	Le Roman de la Suisse..... 1
Le Marquis de Pierrerie..... 2	LÉOPOLD STAPLEAUX
P. FEVAL	Les Compagnons du Glaive..... 2
La Ville Vampire..... 1	H. DE VILLEMESSANT
Le Chevalier de Kéramour..... 1	Mémoires d'un Journaliste..... 4
La Bande Cadet..... 2	PIERRE ZACCONE
Le Paradis des Femmes..... 2	Mémoires d'un Commissaire de police.. 2